



Rapport d'activité de l'établissement pour l'année 2013

Bilan annuel 2013 du contrat d'objectifs 2012 – 2014

***soumis à l'approbation du Conseil
d'administration du 28 mars 2014***

Table des matières

Avant-Propos.....	5
1. Mise en œuvre de la charte du parc national.....	7
2. Développer la connaissance.....	8
2.1 L'adoption de la stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances sur les habitats, la faune, la flore.....	8
2.2 Gestion des données.....	8
2.3 Dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel).....	9
2.4 Collaboration avec la recherche.....	11
3. Protection et gestion des patrimoines naturels et culturels.....	12
3.1 Surveillance.....	12
3.2 Gestion des patrimoines naturels.....	12
3.3 Actions en faveur du paysage.....	15
3.4 Patrimoine culturel.....	16
4. Promouvoir un développement durable.....	18
4.1. Dispositif de subvention du Parc.....	18
4.2. Sentiers et signalétique.....	18
4.3. Eco-tourisme.....	20
4.4 Assistance technique aux Communes.....	21
5. Faire connaître le patrimoine et accueillir.....	22
5.1 Stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable.....	22
5.2 Expositions, éditions, outils pédagogiques.....	22
5.3 Activités avec les scolaires.....	23
5.3 Sensibilisation, formation auprès d'autres publics-cibles.....	23
5.4 Fête de la Nature et autres événements.....	24
5.5 Tournage, reportages, presse.....	24
5.6 Sites internet et réseaux sociaux.....	24
5.7 Maisons de parc, accueil.....	25
6. Contribuer aux politiques nationales et internationales.....	26
6.1 Le GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime Mercantour ».....	26
6.2 Vers un classement au patrimoine mondial de l'espace transfrontalier Marittime Mercantour « les Alpes de la mer ».....	26
6.3 Participation au Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC).....	27
7. Assurer la gestion humaine, logistique et financière de l'établissement.....	28
7.1 Fonctionnement des instances du Parc.....	28
7.2 Organisation cible.....	28
7.3 Gestion de l'établissement.....	30
7.4 Eco-responsabilité.....	32
7.5 Schéma Directeur du Système d'Information.....	32
7.6 Coopération interparcs.....	32
8. Résultats 2013 pour les indicateurs du contrat d'objectifs.....	35
Annexes.....	49
Annexe 1 : Arrêtés du directeur pris en application des décrets n°2009-436 et n°2012-1541..	51
Annexe 2 : Chantiers d'entretien des sentiers et signalétique.....	52
Annexe 3 : Actions de sensibilisation et d'accueil du public.....	56
Annexe 4 : Organisation cible – Principes.....	59
Annexe 5 : Organisation cible – Schéma d'organisation retenu par le Conseil d'administration.....	60

Avant-Propos

2013 aura été une année riche en contrastes, faite de réussites significatives dans un contexte qui n'est pas exempt de difficultés ou d'incertitudes pour les parcs nationaux.

Au rang des réussites figure la phase d'adhésion des communes à la charte du parc, qui s'est conclue par un taux d'adhésion de 75 %. Ce niveau élevé, en dépit de pronostics que d'aucuns voyaient plus en deçà, pourra encore s'améliorer à l'échéance de la fin 2015.

Il donne d'ores et déjà un signal fort à l'établissement public du parc pour que l'évolution de ses rapports avec les acteurs de son territoire, déjà largement engagée par la direction sous l'impulsion du conseil d'administration, se poursuive afin de concrétiser pleinement la réforme des parcs nationaux issue de la loi du 14 avril 2006.

Le fait que des communes extérieures au périmètre demandent aujourd'hui à devenir membres du parc et à adhérer à sa charte, comme c'est le cas pour Barcelonnette pour laquelle le conseil d'administration a émis un avis favorable, démontre également l'attractivité croissante du modèle original de développement durable proposé pour notre territoire.

Les premières conventions d'application de la charte, qui ont commencé à être préparées avec quelques communes en 2013, vont pouvoir être signées en 2014 et concerner toutes celles qui ont fait le choix d'adhérer à la charte.

La coopération transfrontalière avec le Parco Naturale Alpi Marittime a également connu un nouveau tournant en 2013, avec la création effective du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « Parc européen Alpi Marittime-Mercantour » et l'installation de ses instances. Cette création a aussi permis d'obtenir l'inscription sur les listes indicatives et de lancer la candidature des deux parcs au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des biens naturels, en lien avec 4 autres espaces protégés piémontais et ligures, sous le nom des « Alpes de la Mer ».

La poursuite de cette coopération a également permis, au bénéfice du territoire, d'achever les dernières actions prévues dans les 7 axes du Plan Intégré Transfrontalier (PIT) Maritime-Mercantour sur le programme ALCOTRA, et d'engager deux nouveaux programmes pour la période 2013-2014 en attendant de pouvoir présenter d'autres projets au titre de la programmation européenne 2014-2020.

Ces quelques exemples emblématiques ne doivent pas faire passer en second plan les nombreuses autres actions de fond réalisées par le Parc national du Mercantour dans les différents domaines de compétences qui lui sont propres. Elles sont présentées dans ce rapport et la plupart font l'objet du contrat d'objectifs signé avec l'Etat pour la période 2012-2014. Peuvent être mises en exergue pour 2013 à la fois des étapes dans des actions de long terme – lâcher de deux nouveaux gypaètes, consolidation des systèmes de gestion de données, travaux sur plus d'un tiers des sentiers – comme des initiatives structurantes pour les missions de l'établissement – adoption des stratégies scientifique et d'éducation à l'environnement, validation d'une typologie des lacs, description des sites à enjeux de la charte – ou encore des interventions pour la gestion des milieux ou l'économie locale (éco-tourisme en particulier) notamment grâce à la mobilisation des deux nouveaux projets ALCOTRA.

Les résultats et indicateurs de ce contrat d'objectifs pour 2013 sont présentés à la fin du rapport : si la plupart des résultats prévisionnels ont été atteints, certains d'entre eux sont affectés par la baisse des moyens humains et financiers consentis par l'Etat depuis 2010. Les effets de cette diminution commencent à se faire sentir ostensiblement malgré les mutualisations et rationalisations déjà opérées, compte tenu d'un niveau d'ambition élevé pour l'établissement et d'objectifs qui n'ont pas été ajustés à la baisse.

Dans ce contexte désormais durable de diminution de ses moyens, un acte fort dans l'évolution du parc national aura justement été l'adoption par le conseil d'administration, en fin d'année, de l'organisation cible destinée à placer l'établissement en position dynamique pour mettre en œuvre la charte et optimiser son activité. Le déploiement de cette organisation se fera de manière progressive, avec un début de réalisation dès le premier trimestre 2014 au niveau du siège.

Ainsi, et fort de ces réussites bien que conscient également des incertitudes institutionnelles qui pèsent sur son évolution future, que ce soit au niveau des moyens ou des conséquences pour les parcs nationaux de leur rattachement à la future Agence Française pour la Biodiversité, l'établissement aborde-t-il l'avenir avec confiance et détermination.

Comme les années précédentes, le présent rapport d'activité est complété par un bilan social qui fait l'objet d'une publication séparée.

Le Directeur

A blue ink signature consisting of a stylized, circular loop with a vertical stroke extending upwards from the right side.

Alain BRANDEIS

1. Mise en œuvre de la charte du parc national

Après plusieurs années de travail, une large concertation avec les acteurs du territoire et une phase de consultations locales et nationales, la charte du parc national a été approuvée par décret en Conseil d'Etat du 28 décembre 2012. Comme suite à cette décision, l'année 2013 a été marquée par le processus d'adhésion à la charte.

Le Préfet de Région a lancé la consultation des communes et EPCI le 20 février 2013.

En complément d'une réunion des maires organisée par le Président du parc en novembre 2012, l'établissement s'est mobilisé pour apporter aux conseils municipaux, et dans certaines communes aux acteurs intéressés, les informations nécessaires à la prise de décision sur l'adhésion. Dans les communes où le maire en a fait la demande, des réunions ont été organisées pour illustrer l'action du parc et répondre aux questions sur la charte et ses implications. Elles se sont tenues aux dates suivantes :

- Saorge : 3 mai
- Fontan : 7 mai
- Breil-sur-Roya : 23 mai
- Tende : 12 juin (conseil municipal + acteurs économiques et responsables associatifs)
- Roure : 7 mars
- St Sauveur-sur-Tinée : 18 mai
- Roubion : 15 juin
- Guillaumes : 25 mai (conseil municipal + acteurs économiques et responsables associatifs)
- Jausiers : 11 février (réunion Conseil municipal + acteurs économiques de la commune)
- Larche : 20 février
- Allos et Colmars : 28 mars 2013 (réunion publique).

A l'issue du délai imparti aux intercommunalités, consultées pour avis, et aux communes saisies pour décision, ce sont 21 communes sur 28, soit 75% d'entre elles, qui ont délibéré favorablement sur leur adhésion à la charte.

Ont ainsi adhéré : Allos, Colmars-les-Alpes, Larche et Uvernet-Fours dans les Alpes-de-Haute-Provence, Belvédère, Beuil, Breil-sur-Roya, Châteaufort-d'Entraunes, Entraunes, Guillaumes, La Bollène-Vésubie, Moulinet, Péone, Rimplas, Roubion, Roure, Saorge, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Sospel et Valdeblore dans les Alpes-Maritimes.

Ces adhésions ont été reconnues par arrêté du Préfet de Région du 12 août 2013.

En parallèle du travail avec les communes, une démarche d'appropriation interne de la charte et de déclinaison opérationnelle a été conduite. Elle a permis au comité de direction de dégager des priorités thématiques et dans le temps pour l'action de l'établissement, de proposer trois types de posture pour ses interventions : chef de file, partenaire ou facilitateur, selon les mesures de la charte. Elle a également permis à l'ensemble des agents de se familiariser avec la charte, à l'élaboration de laquelle tous n'avaient pas pu participer directement.

Pour préparer la phase de mise en œuvre, les réflexions ont également été lancées sur le format des conventions d'application (présentation d'un modèle au Bureau du Conseil d'administration du 4 novembre 2013) et sur le dispositif de suivi et d'évaluation (réunion du premier Comité de suivi et d'évaluation de la charte le 27 février 2013).

Enfin, le Maire de Barcelonnette a manifesté son souhait de renforcer la collaboration entre le PNM et sa commune en s'engageant dans une démarche d'adhésion au parc national. Donnant suite à une première lettre d'intention adressée au Président du Parc national en mars 2010, le Conseil municipal a approuvé le principe d'une adhésion à la charte le 14 novembre 2013. Le dossier de candidature a été soumis au Conseil d'administration du 29 novembre 2013, qui a statué à l'unanimité en faveur de cette adhésion. Le Ministère en charge de l'environnement a donc été saisi de cette demande, pour instruction nationale.

2. Développer la connaissance

2.1 L'adoption de la stratégie d'acquisition et de valorisation des connaissances sur les habitats, la faune, la flore

Références COB : Objectif 3

Références Charte : Objectifs III à XIV , Orientations 2, 5, 6, 8, 9

La stratégie scientifique (ou d'acquisition de connaissances) en matière d'habitats, faune, flore a été approuvée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 29 novembre 2013. Son élaboration a fait l'objet de très nombreux échanges en interne au PNM, entre les membres du Conseil Scientifique, ainsi qu'entre les Parcs nationaux sous le pilotage de PNF, en particulier alpins.

Deux grandes catégories d'enjeux y sont identifiées : des enjeux nationaux, européens et internationaux qui s'appliquent à tous les parcs nationaux et de manière plus spécifique ceux qui concernent plus directement le Parc du Mercantour : gérer durablement les ressources naturelles, contribuer à la conservation d'espèces emblématiques des Alpes et du territoire, participer à la connaissance du loup et de son comportement pour accompagner la pratique du pastoralisme dans le parc, être un territoire de référence pour la connaissance du patrimoine naturel. En réponse à ces enjeux, quatre axes stratégiques ont été arrêtés :

- (1) la poursuite et l'amélioration de l'acquisition de connaissances naturalistes et scientifiques sur les espèces et des habitats
- (2) la mobilisation de cette connaissance pour la gestion en s'appuyant sur un partenariat exigeant tant avec les acteurs de la recherche, les différents réseaux naturalistes qu'avec les acteurs du territoire
- (3) la consolidation du système d'information en poursuivant l'organisation de la donnée et sa sécurisation
- (4) l'exploitation et l'interprétation des données sous l'angle opérationnel ou informationnel auprès de différents publics.

2.2 Gestion des données

Références COB : Objectifs 4, 5

Références Charte : Orientation 8

En 2013, le Parc s'est employé à administrer et avant tout à consolider la structure des bases de données et le Système d'Information Géographique mis en place en 2012.

La solution technique pour la saisie et la consultation des données s'appuie sur une solution web Aigle de la société Business Geografic. Le générateur d'applications permet de développer autant d'applications que de besoin.

La solution technique pour la gestion des données s'appuie sur une base de données spatiale (PostgreSQL – PostGIS) qui a pour vocation à recevoir l'ensemble des données validées produites par le Parc (couches de référence, métier, données patrimoniales, ...).

Le Parco Naturale Alpi Marittime s'appuie sur les même technologies (Aigle + base de donnée PostgreSQL). Les applications ne sont pas identiques, la société Business Geografic s'étant adaptée aux spécificités des deux organismes. Pour autant les tables de données sont constituées de champs élémentaires qui permettent un rapprochement des bases de données PNM et PNAM.

Les développements d'applications en 2013

Une application « **chiroptères** ».

→ Cette application permet de localiser l'ensemble des sites et de saisir les observations de chauves-souris. La consultation des données est possible pour l'ensemble des agents du PNM, l'usage pour la saisie sera possible en 2014.

Une application « **loup** ».

→ Cette application permet de saisir les observations du protocole « suivi loup ». En 2013, environ 275 sorties ont été réalisées ; en 2014 ces sorties pourront être saisies directement par les agents.

Une application « **synthèse** ».

→ Cette application synthèse permet de consulter la répartition des données biologiques (invertébrés, vertébrés, flore) des partenaires (LPO, CBN, ONF, INPN, etc.) et du Parc National du Mercantour. Cette application a été finalisée au courant du mois de janvier 2014.

Une application « **mobile** ».

→ Durant l'été 2013, les secteurs du Haut-Var et de l'Ubaye ont testé une application de saisie mobile. Le développement de cette application a été permis par un groupement de commande réalisé entre le Parc National de la Vanoise, le Parc National du Mercantour, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, et le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux.

Cette application a permis de diagnostiquer l'habitat de reproduction du Tétrás-Lyre sur 1768 mailles de 100 m² soit 17,68 km².

L'outil sera prochainement étendu à la saisie naturaliste (protocole contact faune et flore).

Le PNAM a assisté à la présentation de cette application lors de la formation ALCOTRA dispensée sur l'habitat de reproduction du Tétrás-Lyre. Il lui reste à acquérir des tablettes et à adapter l'application de saisie mobile.

Transfert de la connaissance à la gestion

Suite au travail d'identification de sites à enjeux patrimoniaux, dans le cadre de l'ALCOTRA "paysage", des notices de gestion ont été rédigées. Trois écosystèmes ont fait l'objet d'une telle démarche de synthèse et de mise à disposition des connaissances : les lacs d'altitude, plusieurs unités pastorales et différents massifs forestiers.

Un outil de gestion de bibliothèque, **Zotero**

En parallèle de la création d'une bibliothèque permettant de regrouper l'ensemble des ouvrages papier, l'outil Zotero a été installé pour permettre de chercher des références bibliographiques selon une thématique, des mots clés, un auteur.

Un travail sur les projets **ATBI** et **cartographie des habitats (Alcotra)** a porté sur :

- un tri et une restructuration des données concernant les habitats naturels (étude ATBI 2013) ;
- la mise en place d'un modèle de données pour la structuration des cartographies des habitats et l'homogénéisation des cartographies. Un stagiaire encadré par le Conservatoire botanique national Alpin et le PNM a permis d'initier ce travail qui sera poursuivi en 2014.

2.3 Dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)

Références COB : Objectifs 3, 5

Références Charte : Objectifs VIII, IX, XII, XIII, XIV , Orientations 2, 8

Le projet de mise en place de Webservices accessibles aux partenaires extérieurs, permettant d'interroger de manière automatique les données géolocalisées de présence faune, flore et milieux n'a pas pu être réalisé en 2013. L'absence de serveur hébergé à l'extérieur du parc

national du Mercantour a constitué une limite technique.

Le PNM a donc choisi d'élargir ses capacités d'hébergement vers un prestataire extérieur via un groupement de commande avec le Parc National de la Vanoise. Ce serveur de données hébergé va permettre de proposer des flux de données (WFS) aux partenaires du PNM afin qu'ils puissent puiser les données géolocalisées de présence faune, flore et milieux.

En 2013, les suivis dans le sens de veille écologique ou "Monitoring" sur le long terme dans lesquels le PNM est engagé auprès de ses partenaires se sont poursuivis, sur les espèces d'intérêt national ou européen et sur les sites et/ou habitats prioritaires en cœur et aire d'adhésion. On peut citer, pour exemple :

- le **suivi estival de la reproduction du loup** par la technique des hurlements provoqués et le **suivi hivernal des indices de présence du loup** permettant de connaître finement l'organisation des meutes et leur occupation du territoire (dans le cadre du Réseau LOUP-LYNX et en réponse au plan national d'actions 2013-2017)(2 protocoles) ;
- le **suivi de l'état démographique des populations de chamois**, par la méthode indiciaire en remplacement des grands comptages, se poursuit au niveau des équipes de terrain sur les mêmes communes qu'en 2012. Le départ du chargé de mission scientifique de PNF, en charge de ce dossier, a reporté à 2014 la mise en commun et l'analyse des données "chamois/isard" de l'ensemble des parcs de montagne (PNV, PNE, PNP, PNM) qui doit permettre de définir et stabiliser une stratégie d'échantillonnage robuste du suivi en vue de mieux gérer les populations de cette espèce à la fois cynégétique et emblématique des parcs nationaux.
- les **comptages au chant des trois espèces de galliformes, tétras-lyre, perdrix bartavelle et lagopède alpin** et les **comptages au chien d'arrêt** permettant d'estimer le succès de la reproduction du tétras-lyre (dans le cadre de l'Observatoire des galliformes de montagne) (4 protocoles). Ces suivis relèvent depuis fin 2013 de l'élargissement d'un plan d'action régional Rhône-Alpes sur les galliformes de montagne.
- les **suivis de grands rapaces**, notamment les Vautours (faune et moine) ainsi que le Gypaète barbu et l'Aigle royal : le protocole sur les vautours est commun aux Alpes et pour la France aux parcs nationaux et régionaux. Le protocole sur le Gypaète, sous le pilotage du réseau International Bearded Vulture Monitoring (IBM), est centré sur les couples en phase de fidélisation ou en reproduction. Enfin, le protocole de suivi des aigles reste encore à réviser, le PNM ayant contribué au co-encadrement du stagiaire de PNF dont les premiers résultats démontrent le bon état des populations d'Aigles en cœur de parcs nationaux et au niveau du massif alpin pour les trois parcs (PNV, PNE et PNM), ce qui laisse présager une réorientation des objectifs de ce protocole de suivi.
- les **suivis des sites majeurs** (d'hivernage ou de reproduction) du plan national d'action "**Chiroptères**" et sa déclinaison régionale se poursuivent en collaboration avec les réseaux naturalistes locaux et les opérateurs en charge de l'animation Natura 2000 des différents sites en aire d'adhésion du PNM.

En ce qui concerne le chantier d'harmonisation de protocoles entre les parcs PNM et PNAM, les protocoles de suivis "Invertébrés : papillons diurnes, orthoptères et odonates" des milieux pastoraux de fauche et alpage ainsi que les zones humides se poursuivent au travers du programme transfrontalier ALCOTRA "paysage" 2013-2014. Ce même programme implique le PNAM, le parc du Marguareis, l'Office italien en charge de la faune sauvage et les fédérations de chasse 06 et 04 dans un suivi de l'impact de grands herbivores sur la végétation des milieux agropastoraux et forestiers. Il comporte également un volet sur le lien entre pratiques pastorales et préservation du Tétrás lyre, constituant un exemple concret d'une démarche de « science-action ».

Pour les milieux aquatiques, l'ATBI a donné naissance au test d'un protocole de métabarcoding (analyse de matériel génétique) sur plus d'une vingtaine de lacs en 2013. Trois taxons ont été testés : les poissons, les odonates et les amphibiens. Cette source de données naturalistes

complète celles déjà existantes liées aux prospections ATBI dont les résultats ont permis de hiérarchiser le niveau patrimonial des différents lacs du cœur. Cette démarche participe à la définition de nouvelles trajectoires de gestion des lacs, en réponse à l'objectif XI de la charte.

2.4 Collaboration avec la recherche

Références COB : Objectifs 8, 9

Références Charte : Objectifs X, XI, Orientation 2

Dans le cadre d'un programme d'épidémiologie (programme RACE 2010-2012 - Risk Assessment of Chytridiomycosis to European amphibian biodiversity), la découverte, en 2012, d'une autre maladie émergente, a conduit à mener une étude expérimentale sur le Ranavirus sous le pilotage du LDA 39 et de l'EPHE/CEFE-CNRS. La collecte de nouvelles preuves de ce virus sur les amphibiens du parc par les gardes sur leur secteur a été également effectuée lors de l'été 2013. Les résultats sont attendus pour 2014.

Le Parc national du Mercantour a poursuivi en 2013 son **programme d'Inventaire Biologique Généralisé** (ex-ATBI + M). Ce programme a été financé sur des crédits exceptionnels en 2013 ainsi qu'en partie sur l'ALCOTRA "Paysages" pour les milieux agropastoraux et forestiers. Cette saison de prospection clôt un total de cinq années d'inventaire de ces milieux, au cours desquelles l'ensemble des vallées du PNM a été étudié.

Les prospections ont porté sur des milieux aquatiques et des zones humides. Un premier rapport concernant les vallées de la Tinée, de l'Ubaye, du Verdon et de la Roya-Bévéra est déjà disponible. Un deuxième rapport traitant des vallées de la Vésubie et du Haut-Var devrait paraître au cours de l'année 2014. Ces études ont permis d'identifier un certain nombre d'espèces patrimoniales et de sites particulièrement intéressants en terme de biodiversité, mais aussi de soulever des problèmes taxonomiques pour certains genres et espèces. Parallèlement, des suivis thermiques et des prélèvements ont également été menés sur une dizaine de lacs, soit dans le cadre d'études du fonctionnement trophique menées par IMBE, soit dans le cadre de suivis Directive cadre sur l'eau menés par l'ONEMA.

En ce qui concerne les écosystèmes terrestres, l'équipe (ex-ATBI) Lichens, représentée par l'AFL (Association Française de Lichénologie), a prospecté aux cours des mois de juin, juillet et août les vallées de la Vésubie et de la Tinée. Leurs prospections ont concerné tant les lichens saxicoles (des rochers) que les lichens corticoles (du bois). Les rapports concernant les vallées de l'Ubaye, du Verdon et de la Roya-Bévéra sont déjà disponibles. Les rapports traitant des vallées de la Vésubie, de la Tinée et du Haut-Var paraîtront en 2014.

Outre une liste des taxons inventoriés et des taxons patrimoniaux, l'équipe (ex-ATBI) Lichens met l'accent sur certains sites particulièrement intéressants dont la gestion mériterait d'être optimisée. Plusieurs dizaines d'espèces contactées sont nouvelles pour la France ou en cours de description (c'est-à-dire nouvelles pour la science).

Le programme ATBI + M fait l'objet de différentes valorisations auprès du public scientifique ou naturaliste (Leccia M.-F. & A. Morand. L'Inventaire Biologique Généralisé du territoire Mercantour / Alpi Marittime : Sept années de collaboration entre gestionnaires d'espaces naturels protégés et taxonomistes. Nature de Provence, CEN-PACA. 2014, Sous presse) et à paraître en 2014 un bel ouvrage sur cette aventure humaine et scientifique exceptionnelle.

3. Protection et gestion des patrimoines naturels et culturels

3.1 Surveillance

Références COB : Objectifs 1, 2

Références Charte : Objectifs I, II , Orientation 2

En 2013, plusieurs changements importants sont intervenus dans le cadre d'intervention des agents commissionnés et assermentés :

- l'approbation de la charte du parc, et donc l'entrée en vigueur des modalités d'application de la réglementation dans le cœur,
- la prise d'arrêtés du directeur déclinant des dispositions de l'arrête n°2009-486 et l'abrogation de plusieurs arrêtés devenus obsolètes (voir annexe n°1),
- l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2012-34 du 11 janvier 2012 portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement
- l'objectif de systématiser le recours à l'outil « police » pour suivre l'activité.

Pour faciliter l'appropriation de ces nouveaux éléments, il est apparu nécessaire d'organiser une formation interne de deux jours sur le thème de la police. Elle s'est tenue à Barcelonnette au centre Séolane les 12 et 13 juin.

Par ailleurs, le Parc national a été intégré aux plans de contrôle départementaux des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. Il a contribué respectivement pour 192 et 103 jours-hommes à l'exécution de ces plans, notamment par la mise en œuvre de contrôles conjoints avec les services de la Gendarmerie, de l'ONCFS et de l'ONEMA.

Au cours de l'année, les agents ont dressé cinq procès-verbaux et ont sanctionné 54 infractions par un timbre-amende.

Près de 1000 autorisations ont été délivrées, dont 779 cartes de circulation pour accéder au Col de Salèse et/ou au hameau de Mollières, et 220 autorisations pour les activités de survol motorisé (60), manifestations sportives (14), travaux (26), prélèvements d'espèces ou éléments naturels (53), prises de vue et de son (18), circulation des taxiteurs des Merveilles (9), atterrissage ou décollage en vol libre (14) et autres manifestations (4).

3.2 Gestion des patrimoines naturels

Références COB : Objectifs 11, 12, 13

Références Charte : Objectifs III, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV , Orientations 2, 5, 6, 9

Gypaète

Au cours de cette année, et 20 ans après le démarrage du programme de réintroduction dans les Alpes du sud, un nouveau lâcher de deux gypaètes a eu lieu le 31 mai à Vignols, en présence de SAS le Prince Albert II de Monaco. La période de suivi des oiseaux jusqu'à leur envol définitif a permis d'impliquer, outre les agents du PNM et plusieurs stagiaires, du personnel volontaire de la GMF dans le cadre du partenariat entre cette institution et les Parcs nationaux.

Une nouvelle fois, une naissance a eu lieu en Ubaye, et un jeune couple (dont un oiseau lâché en 2007 dans le parc) s'est installé en Haute-Tinée. Une ponte a pu être observée, malheureusement infructueuse. Les agents du Parc national sont fortement investis dans le suivi

de l'espèce, en particulier des couples reproducteurs et de leurs petits. L'établissement participe également aux journées de comptage de l'espèce à l'échelle alpine, et mobilise un grand nombre de bénévoles à cette occasion. Ce suivi a permis de comptabiliser en octobre 18 oiseaux pour l'ensemble des Alpes du sud (Mercantour et Italie, non compris le Dauphiné).

Tétras-lyre

Une opération a été conduite pour définir et matérialiser une zone de protection renforcée de l'habitat du tétras dans le vallon de Sanguinière (Haut-Var Cians) face au dérangement fréquent de randonneurs à skis ou en raquettes pendant la période d'enneigement. Une plaquette, ainsi que la pose de piquets et cordes, permettent d'orienter les pratiquants vers un itinéraire moins impactant, pour concilier ces pratiques de loisir avec la protection de cette espèce emblématique (projet « Tétras-quiet »).

Par ailleurs, dans le cadre du programme ALCOTRA « Paysages », des actions de restauration de l'habitat de reproduction du tétras-lyre ont été définies pour trois alpages et un ajustement des pratiques en faveur des galliformes mises en œuvre dans le cadre de certaines MAEt a été proposé.

Sites à enjeux de la charte

Dans l'objectif d'établir des priorités et des modalités d'intervention pour le Parc, une démarche d'identification de sites à enjeux avait débuté en 2012. Elle a été approfondie en 2013 à travers la réalisation de diagnostics et de l'élaboration de notices de gestion. Parmi les actions concrètes qui découlent de ce travail, on peut noter : un îlot forestier préservé à La Bollène, un projet de débardage à cheval en cours de négociation avec la DDT 04 à Bayasse, des rencontres avec les bergers pour préserver des zones humides sur les alpages de Haute-Tinée, des autorisations de travaux plus précises sur la piste de la Moutière, des inventaires ATBI mieux ciblés... Ces réflexions pourront également être valorisées à la fois dans le cadre des conventions d'application de la charte et dans la perspective de mobiliser les futurs fonds européens dans la programmation 2014-2020. Elles pourront contribuer à identifier de futures zones d'action, notamment les réserves intégrales, et à prévoir sur certains sites, un effort plus soutenu des équipes tant en terme de connaissance que de relations partenariales avec les communes, d'actions de sensibilisation ou de police. Cette démarche se poursuivra en 2014 avec l'appui d'un stagiaire.

Milieux aquatiques

Un travail important a également été réalisé sur la thématique des lacs, avec la définition d'une nouvelle typologie axée sur les caractéristiques physiques et fonctionnelles des lacs¹, tout en tenant compte des enjeux socio-économiques² approuvée par le conseil scientifique, et sa valorisation par des décisions de gestion (environ 200 lacs et lacquets concernés en zone cœur). Plusieurs réunions avec les APPMA des vallées ont permis d'établir la liste des lacs autorisés à l'alevinage en 2013, leur nombre étant réduit de 10 par rapport à l'année précédente. Dans la même logique de préservation des milieux aquatiques, plusieurs avis assortis de recommandations ont été émis sur des projets concernant des ouvrages hydro-électriques. Un projet de suivi des zones humides impactées par ces ouvrages va être mis en place en 2014 par EDF. Un inventaire des formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris* du Parc a par ailleurs été réalisé dans le cadre du réseau de conservation de la flore Alpes-Ain. En 2014, l'état de conservation de certaines de ces zones humides impactées par le pastoralisme va être évalué.

1 La configuration des cuvettes lacustres et des sous-bassins versants, l'exposition et le fonctionnement hydrodynamique de chacun des lacs ainsi que les éléments disponibles en matière de faune et flore aquatique

2 Les perturbations de la part de refuges et de leur système d'assainissement, la présence proche de couchades de troupeaux d'ongulés domestiques ainsi que les caractéristiques socio-économiques (fréquentation par les pêcheurs, type de pêcheurs, etc)

Milieus agro-pastoraux

L'accompagnement à la gestion des milieux agro-pastoraux s'est traduit par le suivi de 48 MAET (3 renouvelées en 2013) 30 pour les alpages et 18 pour les prairies de fauche (dont 1 nouvelle en 2013). En complément, 4 avis ont été rendus sur le renouvellement de conventions de pâturage (commission mixte ONF/éleveurs) et sur des projets de création d'équipements pastoraux (installation d'une cabane pastorale sur la commune de Belvédère).

Le Parc national a également participé à 4 réunions de la commission départementale d'orientation de l'agriculture dans les Alpes Maritimes et à la commission « brûlage dirigé » qui traitait de 5 dossiers en cœur de PNM ou en aire d'adhésion.

Afin d'assurer un suivi continu de la gestion des alpages en zone cœur, une base de données a été créée pour recenser et suivre les renouvellement des conventions pluriannuelles de pâturage. Cet outil permet à la fois de résoudre des problématiques environnementales et d'apporter aux communes un appui technique reconnu et attendu pour la gestion de leur patrimoine pastoral.

Le concours « prairies fleuries » a été organisé sur les vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la vallée italienne de la Stura. La remise des prix a eu lieu en octobre lors de la fête de la transhumance à Roubion. Le lauréat a été sélectionné pour le concours national, dont les résultats ont été annoncés en présence du Ministre de l'agriculture lors du Salon international de l'agriculture 2014.

L'établissement s'est également fortement impliqué dans les négociations sur le cadre des futures MAE, pour que les territoires de parcs nationaux soient considérés comme prioritaires pour l'accès à ce dispositif et que les mesures proposées correspondent notamment à la réalité des systèmes productifs existant dans le Mercantour.

Le Parc a en outre, comme chaque année, participé à la formation des aides-bergers avec le CERPAM.

Ces actions ont été complétées par un investissement maintenu sur la question de la prédation, avec d'une part une formalisation de la procédure de réalisation des constats (recentrage sur le territoire du parc, formation des vacataires en associant notamment la Chambre d'agriculture 06, note de service cadrant l'activité) et d'autre part le lancement avec des éleveurs volontaires du test d'une méthode d'analyse des comportements des chiens de protection des troupeaux.

Au total, 500 constats ont été réalisés en 2013 (459 dans les Alpes-Maritimes, 41 dans les Alpes-de-Haute-Provence) pour 1389 victimes. Malgré de fortes tensions exprimées, notamment en Roya-Bevera, aucun incident grave n'a été déploré.

2013 aura été marquée également par le jugement et la condamnation de l'éleveur qui avait frappé deux agents du Parc au cours de l'été 2012. Dans un souci d'apaisement, l'établissement a fait savoir qu'il renonçait à percevoir les dommages et intérêts qui lui ont été accordés par le tribunal.

Forêts

Plusieurs actions ont visé à contribuer à une prise en compte plus complète des enjeux naturalistes dans l'exploitation des forêts. Ainsi, la recherche d'espèces patrimoniales et emblématiques comme les petites chouettes de montagne tant par les équipes du Parc que par celles du réseau naturaliste de l'Office national des forêts (ONF), a permis d'engager un dialogue constructif et pédagogique avec les équipes en charge des aménagements forestiers en révision ou coupes prévues.

Le groupe des chiroptères, notamment forestiers (Barbastelle et Murin d'Alcathoé) est aussi un groupe taxonomique de plus en plus étudié en faveur de cette conciliation entre gestion forestière et enjeux patrimoniaux : ainsi en 2013, un partenariat avec l'ONF et le groupe chiroptères de Provence a permis d'effectuer une opération de télémétrie sur le bois noir de Breil/Roya. Cela doit permettre de déterminer les milieux de chasse d'une espèce rare forestière (murin d'Alcathoé) pour intégrer des préconisations dans la gestion de cette forêt communale.

Des inventaires ont été réalisés par des experts sur d'autres groupes taxonomiques indicateurs de la qualité des forêts, dans la continuité des inventaires ATBI (lichens, mousses, coléoptères). En outre, le bureau d'étude de l'ONF a réalisé des cartographies d'habitats sur les forêts communales dont l'aménagement forestier est en cours de révision.

En 2012, un stage coencadré par l'ONF et le PNM avait permis de structurer les données relatives à la gestion des milieux forestiers. Ces couches ont été mises à jour comme le prévoit la convention d'échange de données PNM/ONF. De nouvelles couches ont également été finalisées : carte des forêts anciennes (réalisation : Franck Suméra - DRAC), carte des vieux bois (finalisation d'un inventaire réalisé par les agents entre 2009 et 2013). L'ensemble de ces couches va être analysé afin de préfigurer un réseau de peuplements forestiers en libre évolution (réserves intégrales et îlots de sénescence). Ce travail est réalisé par l'UMR « Dynamiques et écologie des paysages agriforestiers » de l'INRA Toulouse dans le cadre du programme ALCOTRA Paysages.

Enfin, on peut noter les actions de formation réalisées conjointement par le Parc et l'ONF sur les coupes à câbles et sur la détermination de la biodiversité d'une parcelle forestière.

3.3 Actions en faveur du paysage

Références COB : Objectifs 7, 12

Références Charte : Objectifs IV,V, VI, Orientation 1

Les 6 et 7 juillet 2013, une soixantaine de bénévoles de l'association Mountain Wilderness et des agents du Parc national du Mercantour ont ramassé 11 tonnes de déchets militaires au col de la Bonette-Restefond (Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes).

Le but de ce chantier était, tout en respectant la valeur historique et patrimoniale du site, d'en dégager les éléments dangereux, inesthétiques et mobiles. Les secteurs de la Cime des Trois Serrières, le col de Raspailon, le vallon de Restefond, la caserne et le vallon de Clapouse, entre autres, ont été précautionneusement sillonnés et nettoyés par ces pratiquants de la montagne qui participent à la remise en état des pentes et crêtes.

Après deux jours d'ouvrage, ce sont 15m³ de déchets qui ont été collectés et stockés avant leur ramassage, mardi 9 juillet, par les services des Communautés de Communes du territoire (Métropole Nice Côte d'Azur et Communauté des Communes de la vallée de l'Ubaye) pour être recyclés.

Dans le cadre du Programme ALCOTRA « gestion des paysages », diverses opérations d'élimination de points noirs paysagers en milieux agro pastoraux ont été menées :

- commune de Beuil – Élimination de hangars et d'engins hors d'usage destinés initialement à l'aménagement d'un espace de ski alpin – Partenariat avec le Conseil général des Alpes Maritimes avec pour triple résultat une amélioration paysagère, une revalorisation des abords du PDIPR dans le cadre de la randonnée pédestre en été et randonnée-raquette en hiver et une amélioration du parcours pastoral,
- Commune de St Martin Vésubie – Requalification du réseau d'assainissement de la Madone de Fenestre– Partenariat avec la Métropole Nice Cote d'Azur et le Conseil général des Alpes Maritimes, amélioration à la fois paysagère et environnementale,
- Opérations d'évacuations par hélicoptage de dépôts sauvages.

Dans le cadre du suivi de sa charte, l'établissement du Parc a poursuivi l'élaboration d'un « observatoire photographique des paysages de la charte du parc national du Mercantour ». Ces prises de vue ont pour objet d'illustrer des évolutions des paysages répondant à des objectifs ou des orientations de la charte :

- Objectif II : Protéger l'image du parc et promouvoir l'écoresponsabilité des activités s'exerçant dans le cœur,
- Objectif IV : Garder l'aspect naturel des paysages - cols, gorges, grands vallons, lacs,

forêts monumentales, sommets – les protéger contre l'artificialisation et conserver l'esprit des lieux.

3.4 Patrimoine culturel

Références COB : Objectifs 6, 13

Références Charte : Objectifs XV, XVI, XVII, Orientation 3

L'achèvement de la programmation transfrontalière est intervenu en milieu d'année 2013 (Projet culture du PIT Maritime-Mercantour 2010-2013). Parmi les dernières actions réalisées, on peut retenir le second Forum des acteurs du patrimoine (en Italie à Cuneo, avril 2013), la finalisation des textes de l'Atlas transfrontalier du patrimoine naturel et culturel (diffusion prévue en 2014).

Les travaux conduits dans le cadre du PIT ont contribué à poser les bases d'une stratégie en matière de patrimoine culturel qui se dessinait depuis 2012. Ainsi, un travail concerté s'est déroulé entre le pôle " Culture" de l'établissement et plusieurs membres du Conseil Scientifique du Parc (réunion de travail le 13 juin 2013), ayant pour finalité la présentation en séance (réunion du CS du 17 juin 2013) d'une ébauche de stratégie : éléments de cadrage réglementaire portant sur le patrimoine culturel pour l'établissement public, bilan d'une partie des résultats acquis pendant la durée du PIT et perspectives et attendus formulés par l'établissement en la matière. Cette démarche sera finalisée au cours de l'année 2014 (validation d'une stratégie, définition d'un plan d'action).

Par ailleurs, le dispositif d'action sur le site de la vallée des Merveilles a été reconduit conformément aux engagements pris avec la DRAC PACA – Service Régional de l'Archéologie, favorisant la sensibilisation et l'information des usagers à la protection du site archéologique.

Enfin, sont également à préciser les interventions menées en partenariat avec les communes et les acteurs locaux, en faveur du patrimoine culturel en lien avec les orientations et les objectifs fixés dans la charte. Ainsi en 2013 le dispositif de subvention a été mobilisé pour cinq projets concernant le patrimoine culturel, portés par des communes ou des associations pour un budget total d'opération de 169 500 € (part PNM = 41 000 €) :

- Sur la commune d'Entraunes : Aménagement du parvis de la Chapelle St Sébastien,
- Sur la commune de Chateauneuf d'Entraunes : Restauration de l'Eglise St Nicolas,
- Pour l'association La Sabença de la Valeia en partenariat avec le Musée de Barcelonnette : Projet de recherche sur l'immigration en Ubaye « Gens de l'Ubaye et de du Piémont »,
- Pour l'association de l'Ecomusée de la Roudoule : Programmation culturelle pour l'année 2014 (finalisation de l'étude sur le fleuve Var, exposition sur la montagne en hiver, animations estivales...).

L'engagement du Parc national autour du champ patrimonial et culturel se concrétise aussi par des partenariats avec divers opérateurs du territoire :

- Le prolongement du travail mené avec l'Association Neige et Merveilles autour du projet d'ouverture de la Mine au public (réalisation de la 5ème tranche d'étude en 2013),
- Le soutien apporté aux partenaires du PIT culture dans la valorisation de leurs actions : pour l'Ecomusée de la Roudoule, le vernissage de l'exposition « Des plantes et des hommes dans le Mercantour » et la diffusion de l'ouvrage publié, pour le Pays d'Art et d'Histoire, la valorisation des « Chasses au trésor à la découverte des villages ».

D'autres actions valorisant le patrimoine telles que des expositions ou des animations ont été soutenues par le Parc national comme l'Exposition « Utrecht, Au cœur des Alpes » portées par la Sabença, le Musée de Colmars et la Roudoule, ou encore une nouvelle présentation de l'exposition sur les Bornes frontières (créée par le PNM en 2009) dans la Maison du Parc à Barcelonnette, en lien avec le tricentenaire du Traité d'Utrecht.

Les acteurs du territoire ont également été mobilisés sur des événements culturels tels que le Forum Culture du PIT en avril 2013 à Cunéo : invitation et présentation d'actions des acteurs associatifs (Roudoule, Pays d'Art et d'Histoire, Musée de Barcelonnette, Neige et Merveilles etc).

4. Promouvoir un développement durable

4.1. Dispositif de subvention du Parc

En 2013, 39 projets ont été subventionnés par le Parc dans le cadre de ce dispositif, sur décision du Bureau du Conseil d'administration. Ce sont ainsi 316 000 € qui ont pu être mobilisés pour le territoire permettant la réalisation de projets pour un montant total de 1 777 000 €. L'effet levier de ces apports est donc largement confirmé.

Les projets réalisés ont touché divers champs d'intervention du Parc : aménagement du territoire pour une découverte respectueuse des patrimoines naturels et culturels, restauration et valorisation de ces patrimoines, soutien aux activités économiques durables, et notamment à l'agropastoralisme, amélioration du paysage, sensibilisation du public.

4.2. Sentiers et signalétique

Références COB : Objectifs 14, 15

Références Charte : Objectif 1, Orientation 12

Entretiens des sentiers

Dans le cadre des partenariats entre l'établissement et les conseils généraux (CG04 et 06) chargés de la gestion des Plans Départementaux des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIRP), de nombreux sentiers ont pu être entretenus ou restaurés en 2013. Sur cette année, le CG 06 a investi 60.000 € (notamment pour l'accès au refuge de Nice et des travaux de sécurisation et amélioration de l'assise du sentier des lacs de Vens). Le Parc national pour sa part a investi 248 633 € (hors signalétique) pour 2013 (hors temps personnels permanents valorisés) dans les deux départements.

Ces travaux ont porté sur 235³ km pour 350 journées homme (ouvriers saisonniers PNM, ouvriers entreprises et agents PNM). Ils ont notamment concerné :

- 26 actions de débroussaillage
- 31 actions de réouvertures de sentiers
- 2038 mètres de déviation de sentier
- 70 créations de cunettes piochées en pleine terre
- 300 curages de sorties d'eau
- 7 interventions sur passerelles, dont 1 création originale réalisée en régie par les agents du secteur Ubaye à Bayasse "les Juisses" (commune d'Uvernet Fours)
- 13 actions de balisage PR
- 20 réalisations d'ouvrages en pierres sèches.

Outre ces interventions « courantes », des travaux plus lourds (pierre sèche et autres mises en œuvre particulières) mis en œuvre sur près de 9 km méritent d'être signalés :

- Val d'Enfer. 1ère tranche (8 prévues). L'objectif est de favoriser la montée au refuge des Merveilles en évitant la piste carrossable empruntée par les taxis, en sécurisant et élargissant le sentier. Ouvrages en pierre sèche remarquables : 94 marches, 1 mur de soutènement, 1 bloc rocheux dangereux fragmenté, 2,5 m² de calade.
- Refuge de la Valmasque. L'objectif est de favoriser le ravitaillement du refuge par le portage avec ânes en améliorant la viabilité du sentier. 1000 m² de très grosse reprise manuelle du profil.
- Pont du Countet. Remplacement d'un pont routier en bois (en partie incendié en 1980) et devenu dangereux par une passerelle en bois de 1,60 m de large.

3 Pour environ 600 km de sentiers en cœur de parc.

- Lacs de Frémamorte et lac Nègre (3ème tranche). Il s'agit d'un sentier transfrontalier et les travaux ont été cofinancés par des crédits Alcotra. Création d'ouvrages en pierre sèche : 86 marches, 15 m² de calades, 1 mur de soutènement, 5 revers d'eau et cunettes, 110 m² de reprise de profil manuel.
- Vallon de Mollières / Vallon Nègre. Suite à de gros orages en 2012, le sentier d'accès aval de Mollières était très rétréci sur environ 200 ml. D'énormes blocs encombraient l'assise du chemin. L'assise a été complètement refaite à la mini pelle et les blocs fragmentés à la cartouche Nonex (procédé pyrotechnique). Le sentier avait été en partie restauré (à minima) en 2012.
- Refuge de Longon. 4ème tranche. Reprise du profil en travers très déversant au lieu dit les Chambrettes, par création de murs en pierres maçonnées. 9 murs de soutènement pour un total de 23 m².
- Lac d'Allos. 9ème et dernière tranche pour ce sentier de 3600 mètres de long et de 1,57 m de large en moyenne, le plus fréquenté du PNM. Reprise de profil à la mini pelle, finitions, reprise des jointements des dallages.
- Col de l'Encombrette. Fragmentation et évacuation d'un gros bloc de 5 m³ barrant le chemin d'accès aux lacs de l'Encombrette et empêchant le passage d'animaux bâtés (berger et circuit d'un professionnel de la montagne).
- Lac du Lauzanier (8ème tranche). L'objectif est de consolider et d'améliorer le confort de marche de ce sentier menant à un lac très fréquenté – Remplacement et repositionnement de la passerelle. 2 culées en pierres maçonnées / 900 ml de reprise de profil à la mini pelle / 14 m² de calade / 1 mur de soutènement en pierres maçonnées / 1 soutènement de 16 ml en caisson bois autoporté.

Application sentiers/signalétique

Une application informatique, géographique et cartographique de gestion du réseau sentiers / signalétique et d'offre de randonnée a été développée pour le compte du parc national du Mercantour, du Parco Alpi Marittime et du Parc national des Ecrins dans le cadre d'un projet ALCOTRA (2011-2013) sur la mobilité douce. Cette application est encore en test et doit être finalisée mais elle permettra à terme de rationaliser la gestion du réseau sentiers de ces trois espaces protégés. Elle permet également aux visiteurs de préparer leurs futures visites sur les chemins des trois parcs. Elle est consultable aujourd'hui sur le site internet du Parc du Mercantour avant un hébergement sur le site transfrontalier : <http://rando.mercantour.eu/fr/>

D'autre part, cette application a permis de créer une interface de gestion du catalogue de signalisation à l'usage des personnels de l'établissement afin de programmer le renouvellement de signalétique et d'archiver les opérations conduites. Elle a été l'opportunité de géo-référencer la signalétique directionnelle verticale, en application de la convention PNM – CG 06 portant sur l'entretien des sentiers en cœur de parc et comportant un article sur les échanges de données.

Signalétique

L'établissement a également maintenu son effort d'entretien et de renouvellement de la signalétique directionnelle, réglementaire et informative en cœur de parc. Six projets ont été conduits par l'établissement, pour un montant total de 42 855 €.

On peut noter l'effort particulier fait dans le cadre du réaménagement du col de l'Espaul : mise en place de 4 panneaux d'information, construction de 17m² de plateforme en dalles de calcaire et de 8 m² de parapets en pierres de calcaire maçonnées. Les panneaux sont positionnés de part et d'autre de la piste menant au hameau de la Colle (départ du sentier du très célèbre Mt Mounier). Divers panneaux d'information thématique ont également été conçus et seront installés en 2014 : dérangement faune, chiens de protection des troupeaux domestiques, faune du Haut-Verdon.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte, sept opérations de signalétique ont été conduites avec les communes en aire d'adhésion.

Des précisions sur les chantiers conduits pour l'entretien des sentiers et la signalétique sont apportées dans l'annexe n°2 .

4.3. Eco-tourisme

Références COB : Objectif 10

Références Charte : Orientation 4

Réseau d'opérateurs « écotourisme »

Le réseau des opérateurs engagés dans l'écotourisme avec le Parc s'est étendu : après l'Ubaye et la Vésubie, les vallées de la Roya-Bevera, du Haut Var Cians et du Haut Verdon se sont engagées dans la démarche, avec désormais plus de 60 opérateurs impliqués.

Un site internet dédié a été lancé par l'association Mercantour Ecotourisme avec l'accompagnement du Parc. Il permet de présenter un réseau de professionnels touristiques engagés au côté du Parc et qui partage les mêmes valeurs, ainsi qu'une sélection de séjours et de journées d'activités écotouristiques dans le Mercantour : www.mercantourecotourisme.eu

Dans le cadre de cette collaboration, l'établissement du Parc propose aux opérateurs partenaires des formations sur les patrimoines du parc national, leur met à disposition des outils pédagogiques et favorise les rencontres avec le personnel de l'établissement.

Navettes du Lauzanier :

Du 10 juillet au 25 août 2013, un service de navette quotidien a été mis en place par la commune de Larche avec l'assistance technique du Parc national, jusqu'à l'entrée du vallon du Lauzanier entre 9h30 et 17h, horaires de fermeture de la route aux véhicules motorisés.

Le Parc a permis à la commune d'obtenir un financement du projet sur 2 ans à hauteur de 60 000 € via le programme européen Leader. Le secteur Ubaye s'implique fortement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune. Le projet a permis l'embauche estivale de trois personnes, dont une en poste au Lauzanier pour répondre à toutes les questions des curieux de nature, informer sur la montagne et sensibiliser le public aux questions d'environnement. Pendant l'été 2013, un total de 5400 personnes ont été véhiculées pendant les 45 jours de service. Le service sera encore amélioré pour l'été 2014 avec des rotations supplémentaires, la création d'un abri intégré au paysage et des correspondances avec les navettes gratuites arrivant de Barcelonnette. L'enjeu en 2014 sera de consolider le service et construire les conditions de sa pérennisation économique.

Formation "Tourisme durable, patrimoine et accueil en montagne"

Dans la continuité du travail initié sur l'écotourisme et des journées de formations naturalistes déjà proposées aux accompagnateurs en montagne partenaires, le Parc national du Mercantour a établi un programme de formation réparti sur 2013 et 2014 destiné aux acteurs locaux du tourisme, de l'économie et de la culture. En Ubaye, la mise en œuvre de ce projet au bénéfice des socio-professionnels du tourisme a été rendue possible par le soutien financier du programme européen Leader porté par le Pays Sud (80% Leader / 20% Parc).

Au total, plus de 25 modules de formation ont été proposés (90 % co financés) mobilisant 100 bénéficiaires sur des thèmes tels que la rencontre avec les secteurs et d'autres espaces protégés, le patrimoine naturel, la géologie, l'agropastoralisme dans un cœur de parc, la gestion responsable des achats, etc.

En 2013, deux sessions rassemblant à chaque fois une dizaine de professionnels ont eu lieu en Ubaye sur les achats écoresponsables pour les professionnels du tourisme d'une part et sur "L'optimisation de la gestion énergétique d'une structure touristique en montagne". Le programme se poursuit avec 12 journées en 2014 : patrimoine historique de l'Ubaye, liens entre paysages et gastronomie ou encore un stage de perfectionnement en anglais.

Les agents des secteurs Haut-Var-Cians et Ubaye ont également participé à la formation initiale des accompagnateurs en montagne.

Cet engagement de l'établissement dans la formation des acteurs locaux et plus particulièrement des opérateurs éco-touristiques, est reconnue comme une forte valeur ajoutée aux dynamiques territoriales, aux objectifs et orientations de la charte du parc national.

Accompagnement des stations de montagne et des espaces nordiques

Dans le cadre du PADS et du PRADSEN (Programme d'Aménagement Durable et Solidaire stations/vallées des Alpes du Sud et Programme Régional d'Aménagement Durable et solidaire des Espaces Nordiques), programmes animés par la Région PACA et la DATAR, le PNM a poursuivi son accompagnement des stations des vallées du Haut Var – Cians et de la Tinée : 25 actions en lien avec la charte du parc ont ainsi pu être conduites sur toute la durée du programme, comme par exemple en 2013 :

- la réhabilitation du gîte de Bousieyas à St Dalmas,
- l'itinéraire été/nordique du Bois noir à Valdeblore,
- l'aménagement de la Porte du site nordique d'Estenc à Entraunes,
- le pôle nature et handicap du col de l'Espaul à Valberg,
- l'étude de positionnement stratégique station/vallée de la CCCV et plan d'action.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif de subvention, le PNM a accompagné la mise en place d'une navette gratuite entre le village de Roubion et la station des Buisseries visant à la fois à contribuer à la promotion de la mobilité douce et à créer des liens entre village et station durant la saison touristique estivale.

4.4 Assistance technique aux Communes

L'année 2013 a fait l'objet d'un investissement important de l'établissement au titre de l'expertise et du conseil aux communes du parc. Pour ce faire, l'établissement a mobilisé ses compétences internes en matière :

- d'ingénierie financière pour mobiliser des cofinancements : Commune de Roubion – Fouilles archéologiques du site de la Tournerie,
- d'expertise environnementale : renouvellement des conventions pluriannuelles de pâturage : communes de St Sauveur sur Tinée – Breil sur Roya – Roubion – Remise de données naturalistes pour les études préalables à la construction d'un nouveau refuge (commune d'Allos).
- d'appui technique sur les travaux en montagne : remplacement d'un refuge à Allos, travaux de réhabilitation de l'accès à la chapelle du lac (commune d'Allos), travaux d'assainissement à la Madone de Fenestre, travaux de réhabilitation de la piste d'accès au hameau de Mollières...

5. Faire connaître le patrimoine et accueillir

Références COB : Objectifs 16, 17, 18, 19

Références Charte : Objectif I, Orientation 11

5.1 Stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable

La stratégie EEDD de l'établissement a été validée par le Conseil d'administration du 29 novembre 2013. Elle sera déclinée début 2014 en plan d'action, avec la mobilisation des membres de la commission éducation à l'environnement du Conseil économique, social et culturel du Parc.

Une nouvelle Convention de Partenariat (durée 3 ans) a été signée avec le Lycée de la Montagne de Valdeblore, ce qui permet de développer :

- un vrai Espace Info Parc au CDI (installé depuis septembre 2013)
- une formalisation de la participation d'un jury d'élèves au Concours Prairies Fleuries
- des animations pédagogiques en lien avec le secteur.

5.2 Expositions, éditions, outils pédagogiques

Le Plan Intégré Transfrontalier (PIT)

L'année 2013 a permis de finaliser la mise en œuvre du PIT sur l'axe 7 « Éducation à l'environnement » (fin du programme : 22 mai 2013). Les travaux conduits sur les premières années du projet se sont concrétisés par la création de nombreux outils en 2013 parmi lesquels une exposition d'envergure sur le thème de la forêt. Cette exposition bilingue met en valeur la naturalité des différents secteurs du PNM et du Parco Alpi Marittime. Intitulée : « L'appel des forêts : et si on changeait de regard ? », elle a été inaugurée à la Maison du Parc de Saint Martin Vésubie le 8 Juin 2013 en présence du Président du Parc et du Maire, puis installée dans la chapelle Sainte-Catherine à Breil-sur-Roya (inauguration le 17 octobre en présence du Maire). Elle est désormais itinérante dans les autres Maisons du Parc. Les panneaux sont téléchargeables en ligne à l'adresse :

<http://www.mercantour.eu/index.php/mediatheque/expositions/l-appel-des-forets>

Dans le cadre du PIT, il est à noter aussi la création d'une Plate-forme web transfrontalière sur le thème de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Mise en ligne à partir du 6 Juin 2013, cette Plate-forme vise à permettre une coordination efficace entre tous les acteurs du territoire transfrontalier sur le thème de la formation et de l'éducation à l'environnement . Elle est disponible à l'adresse : www.edu.marittimemercantour.eu

D'autres outils pédagogiques ont été finalisés et financés grâce au PIT : posters pédagogiques sur les rapaces et les amphibiens, achat de ressources documentaires, partie web dédiée à l'éducation à partir du site www.mercantour.eu, outil de sensibilisation aux missions et rôle du Parc national du Mercantour.

Autres outils de sensibilisation

Une autre exposition a été créée et conçue en 2013 sur le travail d'un photographe animalier du territoire et sa démarche empreinte de respect (pour parvenir à photographier les animaux sauvages, Cédric Robion a développé d'excellentes connaissances en biologie et en éthologie

afin de ne pas déranger les espèces). Cette exposition a été inaugurée à Valberg, le 25 mai, pendant la fête de la Nature, accompagnée de sculptures et aquarelles de Martial Bos.

Un dépliant de sensibilisation à destination des plus jeunes « Késako » a été conçu ; 5000 exemplaires ont été distribués à titre gratuit aux scolaires et familles (actuellement en cours de ré-édition).

Une exposition a été conçue à destination des collèges sur le thème du parc national du Mercantour et les enjeux du territoire. Cette exposition est constituée de 5 panneaux et d'un livret pédagogique à destination des élèves.

Deux exemplaires du magazine du parc ont été produits et distribués à tous les habitants : le n°16 à l'hiver 2013 avec en couverture « vers un nouveau parc national » et le n°17 à l'été intitulé « charte, un nouvel élan pour le Mercantour » ; les deux numéros ont largement traité de la charte (donnant notamment la parole aux acteurs du territoire dans le n°16), mais aussi du patrimoine naturel et culturel, du lâcher de gypaètes, des actions de restauration des sentiers, des expositions, de l'éco-tourisme, du concours prairies fleuries...

Deux numéros du bulletin d'information Gipeto, destiné aux enfants, ont également été réalisés, et publiés à 4000 exemplaires. Leur distribution permet de toucher tous les enfants sur le territoire du parc, même s'ils ne bénéficient pas d'une animation par les agents au cours de l'année. En 2013 sont sortis le n°39 : numéro spécial des 20 ans de Gipeto sur les 4 espèces de Vautours, et le n°40 sur les empreintes d'animaux, tous deux accompagnés d'un poster.

5.3 Activités avec les scolaires

Les secteurs du Parc sont restés fortement impliqués dans les interventions auprès de scolaires. En 2013 les animations pédagogiques ont permis de sensibiliser 230 classes allant de la maternelle jusqu'au lycée, pour un total dépassant 7 700 élèves bénéficiaires. Quelques exemples d'activités peuvent être mentionnés (voir liste plus exhaustive en annexe n°3) :

- dans le cadre du PIT, un sentier d'interprétation a été réalisé à Jausiers par l'école communale et le PNM ;
- en février, le Parc national a réalisé un atelier sur la faune sauvage (morphologie, empreintes, reconnaissance, adaptation au froid) lors d'une grande journée sportive et de découverte organisée par les enseignants de la Vésubie (avec l'USEP et le Conseil Général) rassemblant environ 150 enfants qui s'exercent par petits groupes au ski de fond et aux raquettes et participent à différentes activités en lien avec la montagne ;
- le mardi 4 juin 2013, pour la troisième édition, le Parc national du Mercantour a organisé la "Journée des enfants" à Valberg en rassemblant l'ensemble des 170 élèves des écoles primaires et maternelles du canton de Guillaumes. Cette manifestation permet aux cinq écoles des hautes vallées du Var et du Cians de se rencontrer, d'échanger leurs savoirs et d'apprendre à se connaître au cours d'une journée conviviale et studieuse. Lors de la matinée, chacune des 10 classes a fait preuve d'imagination pour mettre en scène la forêt, thème travaillé avec le Parc au cours de l'année : découverte des arbres et animaux des bois, jeux d'adresse, de mémoire ou de mimes, ou encore retrouvailles avec les objets usuels en bois d'autrefois, aujourd'hui fabriqués en plastique. L'après-midi a été consacré à de grands jeux : mikado géant en perche de noisetier ou cornouille, un jeu traditionnel de lancer avec des baguettes en frêne et des cercles en bois souple.

5.3 Sensibilisation, formation auprès d'autres publics-cibles

En 2013, 54 sorties à destination du grand public ont été organisées par les différents secteurs du PNM. Ces animations de sensibilisation à la nature et au rôle du PNM ont permis de toucher plus de 1200 personnes. De plus, 61 conférences ou projections ont été organisées dans les Maisons du Parc et/ou dans des structures partenaires qui ont permis de toucher près de 1500

personnes.

Pour le public professionnel, le PNM a organisé une formation en Ubaye, du 1er au 4 octobre 2013, sur le thème « Apprendre à construire et à faire vivre une animation nature » à destination des agents du Parc mais aussi des Accompagnateurs en Montagne (AEM) partenaires. A l'issue de ces journées, 4 animations nature ont été construites sur le paysage, le milieu montagnard en hiver, le concept de parc national, la découverte de l'environnement la nuit.

5.4 Fête de la Nature et autres événements

La fête de la Nature les 25 et 26 mai, a donné l'occasion de proposer 20 manifestations au public : sorties, animations, expositions, projections... sur le thème des insectes, et sur le thème « art et nature » dans le Haut-Var-Cians. Au total, plus de 600 personnes ont participé à ces animations dont des personnes en situation de handicap ayant profité d'un accompagnement en joëlettes en Vésubie.

INVENTERRE Festival de la biodiversité

La 4ème édition du Festival de culture scientifique « Inventerre » s'est déroulée à Digne les Bains du 11 au 14 juillet 2013, sur le thème « plantes à malices, plantes à délices ». Le PNM a contribué à son élaboration, a tenu un stand à la médiathèque, a participé à la soirée inaugurale et à deux conférences : « Mercantour, terre d'orchidées »⁴ ; « la biodiversité du Parc national du Mercantour passée au peigne fin, l'exemple de la végétation des lacs, cours d'eau et zones humides »⁵.

5.5 Tournage, reportages, presse

Événement marquant sur le plan médiatique en 2013, l'émission *Des Racines et des Ailes* a réalisé un tournage sur le 04 et le 06, dont la diffusion a eu lieu en mai : cet épisode a été le meilleur résultat de l'émission en matière d'audience (supérieur à 4 millions de téléspectateurs).

Plusieurs tournages pour des émissions d'information ou des reportages télévisés ont également été accordés, notamment de sujets de TF1 sur les lacs et la randonnée en été ainsi que des reportages de France 3 sur le projet de classement UNESCO.

Au niveau local, les secteurs ont produit plusieurs articles pour les revues des communes.

Enfin, l'activité médiatique de 2013 fait ressortir une grande effervescence autour de plusieurs thématiques fortes de la part des journalistes : création du 1er parc naturel européen (GECT), adhésion des communes à la charte, lancement de l'UNESCO, sortie du film *Minuscule*... Au total, plus de 860 citations qualifiées dans la presse écrite et internet (i.e. Citations mentionnant explicitement le PNM) ont été relevées en 2013 (contre près de 700 en 2012).

5.6 Sites internet et réseaux sociaux

La fréquentation du site internet du parc a encore crû en 2013 (plus de 190 000 visiteurs uniques en 2013), notamment grâce au travail d'ergonomie réalisé en 2012 qui a permis une meilleure visibilité de certains sujets et une organisation des contenus plus simple. En outre, plusieurs événements ont servi une bonne visibilité du Mercantour : la création du GECT/Parc naturel européen, l'émission *Des Racines et des Ailes*, le lancement de la candidature UNESCO... Le très bon niveau de présence sur les réseaux sociaux commence également à porter ses fruits en

4 Intervention de Marion Bensa en collaboration avec Bertrand Schatz qui lui, traitait de la pollinisation des orchidées

5 Intervention de Marie-France Leccia et Christophe Henry.

matière de fréquentation des sites internet (près de 6000 fans sur Facebook, 1er espace naturel français). Enfin, la plate-forme transfrontalière, qui totalise plus de 10 000 visites dans l'année, est une nouvelle source d'information en 3 langues sur le Parc national.

A noter qu'une partie dédiée à l'éducation a été mise en ligne sur le site fin 2013 et sera finalisée en 2014.

5.7 Maisons de parc, accueil

Le niveau de fréquentation des zones de montagne est fortement en baisse en France. Les Maisons de parc en pâtissent également puisque leur fréquentation s'érode. Cela peut s'expliquer par des infrastructures vieillissantes, qui nécessiteraient des investissements pour les rendre attractives qui sont difficiles à obtenir en période de budget contraint. En outre, le niveau technologique des divertissements auxquels sont habitués nos contemporains les rend exigeants d'une part dans la qualité de ce qu'ils recherchent mais également dans la diversité de leurs loisirs durant leurs congés. Ainsi, si des efforts sont faits par l'établissement pour maintenir les Maisons de parc ouvertes sur les périodes les plus fréquentées, le niveau des animations qui y sont proposées est fortement variable selon les maisons. La Maison valbergane, qui bénéficie de la présence permanente de personnel qualifié reste un moteur pour l'activité d'accueil et de sensibilisation au sein de ces maisons, ce qui bénéficie aux autres vallées. Malgré ces difficultés, les différents lieux d'accueil du Parc ont permis de recevoir et de renseigner plus de 122 000 personnes en 2013.

Pour assurer un accueil de qualité, une formation a eu lieu en juillet à Valberg pour les agents saisonniers du Parc, notamment pour les hôtesses d'accueil dans les maisons et points d'information.

6. Contribuer aux politiques nationales et internationales

6.1 Le GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime Mercantour »

Afin d'asseoir juridiquement et dans la durée leur collaboration, le Parco Alpi Marittime et le Parc national du Mercantour se sont attelés, à partir de 2009, à l'ambitieux projet de créer un Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Les Conseils d'administration et les Conseils scientifiques des deux organismes ont approuvé et accompagné la démarche.

Les parcs se sont ainsi dotés d'un outil juridique commun à la bonne échelle pour développer une lisibilité de ce territoire exceptionnel au delà des frontières.

Le groupement a pour objet de faciliter la coopération transfrontalière en traitant spécifiquement de la gestion de projets dans les domaines suivants : suivi scientifique et protection de la biodiversité, restauration et valorisation des paysages naturels et culturels, sensibilisation, éducation à l'environnement, mobilité douce, agriculture et tourisme durable.

Le GECT constitue un outil important au service de la candidature à l'UNESCO (voir 6.2) puis de la gestion du Bien, comme le témoigne l'article 4 de la convention : « il promeut l'inscription d'un bien commun au Parco naturale Alpi Marittime et au Parc national du Mercantour sur la liste du Patrimoine Mondial. Il met en œuvre toute action pour parvenir à l'inscription d'un tel bien. Il peut être désigné comme institution garante de la gestion, la surveillance et la préservation des biens du patrimoine mondial ».

La procédure d'instruction binationale prévue pour la création des GECT s'est conclue par l'arrêté du 23 mai 2013 du Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur qui crée le GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime Mercantour » et en valide la convention constitutive et les statuts.

Le deuxième semestre 2013 a été consacré à la mise en place opérationnelle du groupement : installation des instances, modalités de fonctionnement, budget, règlement intérieur, priorisation des missions. La première assemblée s'est tenue le 18 novembre 2013 à Breil-sur-Roya.

6.2 Vers un classement au patrimoine mondial de l'espace transfrontalier Marittime Mercantour « les Alpes de la mer »

L'année 2013 a été marquante pour l'avancement du dossier de candidature au Patrimoine mondial. En effet, le site a été inscrit en avril 2013 sur la liste indicative des États français et italien comme Bien naturel transfrontalier.

La proposition de délimitation actuelle du Bien a été arrêtée en croisant les zones d'intérêt écologique afin de proposer un territoire où se concentrent tous les attributs qui contribuent à en exprimer la valeur universelle exceptionnelle. Le Bien englobe le Parc national du Mercantour, le Parco naturale Alpi Marittime, le Parco naturale del Marguareis, le Parco delle Alpi Liguri, les aires Natura 2000 gérées par la Provincia d'Imperia et l'Area protetta regionale Giardini Botanici Hanbury.

Le Ministère a mandaté un expert pour effectuer une première évaluation des potentialités du site ainsi que l'état d'avancement du dossier. Un rapport a été remis au Comité des Biens français qui a conduit à concentrer la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) sur deux critères :

- le viii : « être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres » ;

- le ix : « être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours de l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers ».

Une convention entre le GECT et les 4 autres candidates italiens définissant notamment le mode de fonctionnement, l'engagement financier et humain, la mise à disposition des données a été élaborée et sera signée en 2014.

Développer des études scientifiques permettant de démontrer la VUE du Bien constitue la priorité.

Une journée de lancement public de la candidature « Espace transfrontalier Maritime Mercantour – les Alpes de la Mer » au patrimoine mondial de l'humanité a été organisée le 18 novembre 2013 à Breil-sur-Roya.

6.3 Participation au Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC)

Le Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC) réunit tous les types d'espaces protégés dans les Alpes, qui sont près de 1000. Créé en 1995 à l'initiative du Ministre de l'environnement français, il constitue le principal outil actif pour la mise en œuvre du protocole « Protection de la nature et entretien des paysages » de la Convention Alpine signée par 8 Etats : Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse.

Ce réseau jusqu'alors informel, animé par la Task Force espaces protégés localisée à Chambéry et rattachée au Secrétariat Permanent de la Convention Alpine (dont le siège est à Innsbruck), a vu sa structure évoluer à la demande des pays membres pour se transformer en association. De droit français avec un siège à Chambéry, l'association ALPARC a été créée en janvier 2013 et un tiers des espaces protégés de l'arc alpin disposant d'une structure de gestion l'ont déjà rejointe. Le Parc national du Mercantour fait partie des membres fondateurs et son directeur a été élu Vice-Président de l'association.

L'année 2013 a été une année de transition pour mettre en place les bases nécessaires à la poursuite du travail de coopération avec et entre les espaces protégés, notamment l'élaboration d'un programme de travail pluriannuel (2014-2019) structuré autour de 5 axes :

- protection de la biodiversité et connectivités écologiques,
- développement régional et qualité de la vie pour les habitants et visiteurs,
- adaptation au changement climatique,
- éducation à l'environnement et programmes pour les jeunes,
- solidarité dans la gestion de l'environnement et bonne gouvernance.

Le Parc du Mercantour ainsi que le Parco Alpi Marittime ont été intégrés dans la nouvelle version de l'outil ViViAlp, créé dans le cadre du projet ALPENCOM (2005-2008) et qui permet la découverte virtuelle d'une vingtaine d'espaces protégés alpins. Le projet Multivision « Pour les Alpes » créé par ALPARC en 2012, a été largement diffusé et utilisé par le Mercantour. Ce dernier a également réalisé avec ALPARC sa carte postale spécifique dans le cadre d'une collection destinée à illustrer chacun des parcs alpins.

En outre un nouveau projet européen (greenAlps) a été proposé et obtenu dans le cadre de la coopération territoriale européenne « Espace alpin », permettant notamment de valoriser les résultats obtenus dans certaines zones pilotes du programme Econnect en matière de connectivité écologique.

7. Assurer la gestion humaine, logistique et financière de l'établissement

7.1 Fonctionnement des instances du Parc

Les différentes instances du Parc se sont réunies au rythme suivant :

- Conseil d'administration : 28/03, 05/07, 29/11
- Bureau du Conseil d'administration : 27/02, 30/04 (absence de quorum), 07/05 (reconvocation et réunion restreinte), 31/05, 07/10, 04/10
- Conseil scientifique : 14/03, 17/06, 19/11
- Conseil économique, social et culturel : 23/05
- Comité technique : 26/02, 20/06, 27/09, 23/10, 02/12, 18/12
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : 26/03, 10/09, 12/12

A noter le renouvellement du Conseil scientifique par arrêté préfectoral n°2013-405 du 22 mai 2013 : 19 membres ont été renouvelés, 5 qui ne participaient pas aux réunions n'ont pas été reconduits et 6 nouveaux membres ont rejoint le conseil, permettant de renforcer son expertise en écologie, gestion des milieux, géographie et droit de l'environnement.

Les réunions particulièrement nombreuses du CT sont à relier aux discussions sur l'organisation cible (voir infra) ainsi qu'à la consultation sur le projet d'Agence française pour la biodiversité.

7.2 Organisation cible

Références COB : Objectif 21

A la faveur d'une augmentation notable de ses moyens dans les années qui ont suivi la loi du 14 avril 2006 et dans le cadre de ses premiers contrats d'objectifs signés avec son ministère de tutelle, l'organisation du parc national du Mercantour avait fait l'objet d'ajustements conséquents dès 2007, pour commencer à mettre en œuvre les changements attendus par cette réforme structurante des parcs nationaux. L'établissement s'était alors doté de compétences nouvelles, en particulier sur le développement local, grâce au recrutement de chargés de mission dédiés, intervalléens et pilotés par un service du siège. L'organisation évoluait aussi par un renforcement de la fonction communication, par la création d'une délégation du Directeur dans les Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que par la mutualisation interparcs des fonctions support consécutive à la création de Parcs nationaux de France : l'établissement s'était porté volontairement pilote au sein des parcs nationaux pour la création d'une agence comptable unique localisée à Montpellier et pour la mutualisation de la fonction paye. Enfin en 2011 a été créée au siège une cellule des systèmes d'information.

La démarche de définition d'une organisation cible pour l'établissement a été lancée en 2011. Cette réflexion a répondu à plusieurs exigences, en lien avec le contexte national (réforme de l'Etat, maîtrise de la dépense publique, évolution des missions et du fonctionnement des parcs nationaux suite à la loi du 14 avril 2006 et à la création de Parcs nationaux de France) et avec celui propre au parc du Mercantour, avec la mise en œuvre de la charte et la préparation des prochains contrats d'objectifs avec sa tutelle.

Cette démarche a fait suite à une demande explicite du ministère de tutelle : chaque parc devait « réfléchir sur le long terme à la définition d'un schéma d'organisation interne permettant de mettre en œuvre les engagements pris par l'établissement dans la charte et dans un souci de rationalisation du service rendu en lien avec l'objectif de maîtrise de la dépense publique précisant l'organisation, le calendrier et les modalités de mise en œuvre ».

Le principe de définition d'une organisation cible a consisté à se projeter sur un moyen terme (de

l'ordre de cinq ans), pour permettre une évolution progressive de l'établissement. L'exercice a porté à la fois sur l'organisation structurelle et fonctionnelle de l'établissement, c'est-à-dire sur la définition des postes, de l'organigramme, des relations entre fonctions et entités hiérarchiques, des modalités de travail et d'animation internes.

La direction du parc national s'est efforcée d'engager cette démarche en prenant en compte les besoins du territoire pour la mise en œuvre de la charte, le contexte de réduction des effectifs désormais imposé à l'établissement et la nécessité d'une approche concertée avec les personnels.

Pour conduire cette démarche, le choix a été fait d'employer une méthode permettant de valoriser les travaux déjà réalisés en interne ou en externe (notamment charte, contrat d'objectifs, vision partagée) et d'associer largement l'ensemble des agents du parc.

Les premières réunions de travail ont été lancées dès 2011 et se sont largement nourries du travail collectif fait deux ans auparavant sur la définition d'une vision partagée de l'établissement et d'un projet d'établissement. Durant l'année 2012, un diagnostic détaillé des actions que l'établissement doit conduire en application de son contrat d'objectifs ainsi que de la charte a été dressé à l'issue de plusieurs réunions du personnel puis de travaux en groupe sur des sujets thématiques (missions de police, porter à connaissance, patrimoine culturel et paysages, sensibilisation, thématiques nouvelles) ou organisationnels (polyvalence/expertise, répartition territoriale). Ces réunions ont également permis d'aborder pour chaque mission le niveau d'implication de l'établissement qui devrait être selon les cas « moteur », « partenaire » ou « facilitateur ». Elles ont en parallèle alimenté les réflexions du comité de direction sur les priorités de mise en œuvre de la charte.

En synthèse de ces travaux, six principes d'organisation et six principes de fonctionnement (rappelés en annexe n°4) ont été formulés et leurs conséquences pratiques ont été mises en évidence (présentation en a été faite à la réunion du Bureau du CA du 31 mai 2013). Ce résultat a été présenté à l'ensemble du personnel à l'occasion des vœux début 2013.

De février à juin 2013, des échanges bilatéraux entre la direction et les unités de travail (services et secteurs) ont permis de progresser dans la définition des métiers qui seront exercés au sein du Parc, et sur la répartition des moyens et types d'intervention sur le territoire. Ces productions ont été des éléments clefs pour définir 3 macro-organigrammes pour le siège et 4 pour le terrain, qui ont été présentés au comité technique (CT) de l'établissement lors de sa réunion du 20 juin.

Suite à ce CT, un groupe de travail représentatif des différents métiers exercés au Parc a été mis en place et s'est réuni deux fois au cours de l'été. Des scénarios d'organigrammes détaillés ont ainsi pu être formulés. Après des discussions en CODIR élargi le 3 septembre et en Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) le 10 septembre, la direction a retenu un scénario complet (siège + terrain) qu'elle a présenté au CT du 27 septembre. Ce comité a exprimé un avis défavorable sur le projet, tout en affichant sa conscience des contraintes de moyens imposées à l'établissement et en demandant que soient précisés certains points pour mieux répondre aux inquiétudes du personnel. Le projet complété a été présenté à nouveau au CT le 23 octobre, l'avis de cette instance restant défavorable.

La proposition a ensuite été validée par le Conseil d'administration du 29 novembre alors qu'un mouvement de grève était en cours pour protester contre l'organisation proposée et les baisses de moyens imposées à l'établissement.

Les discussions entre la direction et le personnel sur les modalités de mise en œuvre progressive, ainsi que sur les mesures d'accompagnement au changement se sont poursuivies jusqu'en fin d'année et continueront en 2014.

L'organisation retenue par la direction est structurée de la manière suivante (voir annexe n°5) :

- un siège, rassemblant 36 ETP, constitué d'une direction confortée par une cellule « stratégie territoriale », un secrétariat général, une cellule « systèmes d'information et ressources », un service « connaissance et gestion du patrimoine » et un service « sensibilisation et valorisation du territoire » ;
- 5 services territoriaux, rassemblant 46,5 ETP : Roya-Bevera, Vésubie, Tinée, Haut-Var,

Ubaye-Verdon (avec deux antennes : Ubaye et Haut-Verdon).

A partir de 2014, elle sera mise en place progressivement en s'appuyant sur les départs et arrivées au Parc.

La réflexion sur une organisation nouvelle nécessite de convenir du temps à consacrer sur les différentes thématiques portées par le Parc ; la position stratégique retenue, exprimée en pourcentage du temps de travail de l'établissement, a été la suivante :

- 1) développer la connaissance : 15% ;
- 2) protéger et restaurer : pour refléter les métiers exercés cet objectif a été réparti sur deux domaines d'activité : surveillance (11%) et gestion des milieux (13%) ;
- 3) promouvoir un développement durable : 20% ;
- 4) faire connaître le patrimoine et accueillir : 17% ;
- 5) contribuer aux politiques internationales : 4% ;
- 6) assurer la gestion humaine, logistique et financière de l'établissement : 20%.

Le suivi d'activité sera mis en adéquation avec ces objectifs en 2014.

7.3 Gestion de l'établissement

Références COB : Objectifs 22, 23

Gestion du budget de l'établissement

Les résultats financiers 2013 montrent une baisse de pratiquement l'ensemble des postes de dépenses, qu'il s'agisse des charges de fonctionnement (- 5,06% par rapport à 2012) ou des charges d'investissement (-18,95%). Seules les dépenses de personnel sont en légère augmentation de 1,37%. Cette augmentation malgré la baisse des effectifs s'explique principalement par l'augmentation de l'ancienneté des agents, par le coût du chômage ainsi que celui des vacataires recrutés pour la constatation des dommages causés aux troupeaux d'animaux domestiques.

Sur les 85,35 ETP (équivalents temps plein) notifiés en 2013, seuls 82,2 ont été utilisés en fin d'année 2013. Cette sous-consommation s'explique par l'obligation de réduire les crédits de personnel en raison de la baisse des dotations budgétaires et de la réserve de précaution (notifiée après la fixation des besoins d'ETP/ETPT de l'établissement) et de conserver une marge de manœuvre en fonctionnement et en investissement malgré le poids de plus en plus grand du coût salarial pour l'établissement. En effet, les dépenses de personnel représentent 64,3% de l'ensemble des charges décaissables en 2013 contre 61,88 en 2012. Ce niveau d'ETP au 31 décembre 2013 s'explique également par l'obligation à cette date d'anticiper les nouvelles réductions d'effectifs imposées en 2014 – à savoir -4 ETP – et ainsi à ne pas remplacer l'ensemble des agents partis dans le courant du second semestre 2013 dont les postes avaient été gelés.

Il en est de même pour les ETPT qui n'ont été réalisés qu'à hauteur de 89,08 pour une notification initiale de 91 ETPT. Pour les mêmes raisons que pour les ETP, cet écart se justifie par le souci de maîtriser les dépenses de personnel et d'organiser les vacances de postes afin d'anticiper les réductions supplémentaires de 2014.

Cet effort de baisse des dépenses est à rapprocher de la baisse des produits de l'établissement de 18,01% passant ainsi de 9,19 M€ en 2012 à 7,53 M€ en 2013 (baisse principalement due à la diminution des crédits européens obtenus, en fin de programmation).

Une implication forte du CODIR sur la gestion du budget a été demandée tout au cours de l'année : un tableau de bord budgétaire régulièrement actualisé a régulièrement été envoyé aux membres du comité de direction, une réunion semestrielle du Comité de direction sur les aspects financiers a été instaurée en 2013.

Lors de la construction du budget 2014, il a été demandé à chaque service de remplir une fiche

détaillée par grandes opérations à conduire durant l'exercice. Cette fiche décrit l'activité, son rattachement au domaine du COB, les moyens financiers et humains mobilisés, et son calendrier de mise en œuvre, permettant ainsi une meilleure programmation des actions de l'établissement ainsi que la définition de priorités.

Diversification des financements

L'année 2013 marque la clôture du Plan Intégré Transfrontalier Maritime Mercantour, financé par le programme ALCOTRA. Au cours des trois années de réalisation, il aura permis de financer 145 actions générant pour la plupart des retombées directes sur le territoire. Véritable outil de développement transfrontalier, il aura également permis d'impliquer 18 partenaires autour de l'acquisition de connaissances (ex : ATBI, inventaire du patrimoine bâti), du développement du tourisme durable (ex : restauration de sentiers et requalification de cols, accompagnement de l'écotourisme) et d'une autre forme de mobilité (ex : valorisation des itinéraires à partir des gares, campagne de sensibilisation). Des actions ont également été menées dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable, et notamment la création d'outils pédagogiques et l'organisation d'échanges scolaires transfrontaliers. Par ailleurs le projet aura permis de développer des outils de gestion à l'échelle transfrontalière (ex : SIG, cartographie commune).

Pour clôturer ces 3 années de collaboration, une journée de restitution transfrontalière a été organisée le 20 septembre 2013. En présence de plus de 100 personnes, partenaires et personnel des parcs, elle a permis d'initier des nouvelles pistes d'actions transfrontalières en vue de la préparation de futurs projets ALCOTRA.

Par ailleurs deux nouveaux projets transfrontaliers ont vu le jour afin de capitaliser sur les acquis du PIT et pérenniser la coopération dans le domaine de l'écotourisme et de la gestion des paysages forestiers et agropastoraux.

En parallèle, le Parc national du Mercantour a travaillé à la diversification des sources de financement et a élargé sur des dispositifs financiers autres qu'Interreg. Un projet financé par la CIMA a permis de développer l'écotourisme dans les vallées non directement transfrontalières et un projet LEADER a permis de proposer aux opérateurs touristiques des formations qualifiantes.

Enfin l'établissement a activement participé aux différentes réunions de concertation pour la programmation européenne 2014 - 2020 à la fois au niveau national (en participant aux réunions thématiques organisées par la DATAR sur le thème du transfrontalier, de l'ingénierie financière et des outils de développement local) et au niveau régional.

Vie interne

La journée du personnel a été l'occasion de réunir les agents du PNM et du PNAM, à Valdieri le 20 septembre, autour d'ateliers de restitution des actions réalisées dans le cadre du PIT, et de réflexions pour contribuer à l'élaboration du prochain plan d'action transfrontalier.

Une délégation transfrontalière de 7 agents du PNM et 2 du PNAM a participé aux épreuves sportives et échanges techniques du Mémorial Danilo Ré organisé à Pralogan-la-Vanoise par le réseau alpin des espaces protégés, du 16 au 23 janvier 2013.

Les « Rencontres interparcs » ont été organisées dans les Pyrénées à Luz-Saint-Sauveur, du 24 au 26 septembre ; une délégation du PNM composée de 5 agents et de 4 administrateurs y a participé.

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2010-2015

Faute de crédits spécifiques, l'intégralité des crédits attribués spécifiquement par le ministère ou bien dégagés en gestion a été consacrée à la réhabilitation des refuges appartenant au PNM

(refuges d'accueil du public en DSP de Bayasse, la Cantonnière, la Cayolle, refuge de service de Fontanalbe) et de la Maison de Parc à Tende. A signaler l'achèvement des travaux de réhabilitation du refuge de Bayasse, qui va permettre à la phase d'exploitation de démarrer pour la saison 2014 suite au choix d'un délégataire qui a enfin abouti. Aucune intervention sur le siège n'a pu être enclenchée, hormis une étude de faisabilité du réaménagement des locaux.

7.4 Eco-responsabilité

Références COB : Objectif 20

Références Charte : Orientation 11

L'année 2013 a été marquée par la mise en place de mesures emblématiques du plan d'action éco-responsabilité comme le lancement de la mise en place d'un outil généralisé de visioconférence dans le cadre d'une action inter parcs, la refonte du plan de déplacement de l'établissement ou l'achat d'un véhicule hybride.

La cible fixée ne peut néanmoins être atteinte en raison principalement d'absence de moyens financiers permettant par exemple de rendre accessibles les bâtiments administratifs aux travailleurs handicapés ou bien d'obtenir une réduction de la consommation énergétique des bâtiments faute de travaux lourds, au siège notamment.

7.5 Schéma Directeur du Système d'Information

Références COB : Objectif 24

Le schéma directeur est un « outil » de diagnostic, d'information et de formulation des objectifs. Il s'appuie sur les documents de projets des parcs nationaux et l'analyse de l'existant. Dans sa partie centrale, il comprend le projet commun aux établissements pour une organisation des systèmes d'information qui répond aux besoins de chaque établissement, garantit l'efficacité du système et permet d'obtenir des économies d'échelle.

Le schéma directeur est également une « méthode » qui permet de préparer l'avenir en identifiant les besoins en matière de SI, liés aux objectifs du COB et aux contraintes techniques tout en tenant compte de l'existant.

A cet effet, le Parc National du Mercantour a transmis en 2013 ses besoins d'évolutions techniques qui pourraient être mutualisés à l'inter parc. Le Parc National du Mercantour a ainsi bénéficié d'infrastructures techniques telles l'antivirus (kaspersky), un outil de sauvegarde (Wooxo), mais également l'hébergement d'applications communes (gestion du temps, achats, gestion comptable, intranet des parcs, etc.).

Dans cette démarche le Parc National du Mercantour a financé en partenariat avec le Parc National des Ecrins et le Parco Naturale Alpi Marittime, une application qui permet un suivi technique des sentiers (aménagement, travaux, signalétique). Une application internet permettant de proposer des itinéraires de randonnée a également été financée. Ces deux outils sont mis à la disposition des autres parcs pour qu'ils puissent à leur tour bénéficier de cette avancée technologique.

7.6 Coopération interparcs

La direction et les équipes du PNM ont participé aux conseils d'administration de Parcs Nationaux de France (PNF) et aux groupes de travail thématiques animés par PNF sous l'autorité

du collège des directeurs.

La direction a été particulièrement mobilisée pour représenter le collectif au sein du Groupe national loup, ainsi qu'au groupe de travail conformed par le Ministère de l'agriculture pour la négociation des futures mesures agri-environnementales.

8. Résultats 2013 pour les indicateurs du contrat d'objectifs

Objectif 1 : Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national	Nombre de jours x hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	3 900*	3 800	3413
	Dont nombre de jours x hommes de surveillance du site de la vallée des Merveilles	450 (constaté 2010)	400	400

* (52 semaines x 4jrs – 10 jrs fériés – 26 jrs congés) x 40 agents en uniforme (TE, ATE, agents d'exploitation) x 60% = 4 370 jours, réduit à 3 900 en tenant compte formation, arrêts maladie, récupérations,...

Observation sur le résultat 2013 : Le résultat est en dessous de la cible fixé ; la plus grande part de la différence observée peut être rattachée aux évolutions d'effectifs qui ont touché le personnel de terrain (- 1 garde-moniteur en Haute-Tinée, - 1 technicien en Vésubie, un passage à temps partiel dans le Haut-Verdon).

Objectif 2 : Poursuivre l'animation des missions de police à l'échelle de l'établissement et intégrer progressivement ces missions dans les plans de contrôle de police de l'environnement en département

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Poursuivre l'animation des missions de police à l'échelle de l'établissement et intégrer progressivement ces missions dans les plans de contrôle de police de l'environnement en département	Pourcentage des missions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans de contrôle départementaux	0 %	8,00%	13,5%

Observation sur le résultat 2013 : Le résultat dépasse la cible en 2013 notamment du fait de la participation du PNM à la phase de définition des objectifs des plans de contrôle départementaux, qui ont bien inclus des problématiques concernant le parc national.

2. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

Objectif 3 : Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Élaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance	<i>Travaux préparatoires</i>	Stratégie mise en œuvre	Stratégie élaborée avec le CS et validée par le CA. Plan d'action sur 3 ans à établir.

Observation sur le résultat 2013 : Le décalage entre la cible et le résultat date de 2012, année durant laquelle la stratégie n'avait pas pu être adoptée. La stratégie a toutefois été bâtie dans une logique opérationnelle et il est donc possible de considérer qu'elle a été mise en œuvre en 2013 même si un plan d'action la déclinant n'a pas formellement été défini.

Objectif 4 : Mettre à disposition les outils modernes de saisie de données et de restitution du territoire élargi au Parco naturale Alpi Marittime

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Mettre à disposition les outils modernes de saisie de données et de restitution du territoire élargi au PNAM	Nombre de services opérationnels (masque de saisie intranet, masque de saisie outil nomade, ...)	<i>Choix de l'outil SIG commun sélectionné</i>	5	

Objectif 5 : Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)	Nombre de protocoles mis en œuvre et renseignés dans la base de données commune (PNF) et répondant à des standards communs interparcs, nationaux ou à échelle plus vaste	0	2	
	Etat d'avancement de la contribution de l'établissement au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	<i>Tableau de bord espèces (vertébrés)</i>	Mise en place de Webservices accessibles aux partenaires extérieurs et permettant d'interroger de manière automatique les données géolocalisées de présence faune, flore et milieux	

* à l'exception des protocoles de massif (OGM) et nationaux (protocole vigie nature)

Objectif 6 : Mettre en œuvre le programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Mettre en œuvre le programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel	Nombre de thèmes abordés pour le patrimoine matériel*	2 (archéologie, forts)	2 (idem)	3 (usage de l'occupation du sol)
	et pour le patrimoine immatériel**	1 (ethnobotanique)	2 (culinaire)	Pas d'inventaire du patrimoine immatériel en 2013 : le culinaire n'a plus été une priorité dès 2012

* Patrimoine matériel : bâti militaire, civil, religieux

** Patrimoine immatériel : savoir culinaire, ethnobotanique, folklore, etc

Observation sur le résultat 2013 : Les travaux conduits dans le cadre du PIT sur la culture mettent en évidence un intérêt plus fort pour le Parc à s'investir sur le patrimoine matériel.

Objectif 7 : Construire un observatoire des paysages et le mettre en œuvre

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Construire un observatoire des paysages et le mettre en œuvre	Etat d'avancement du tableau de bord	<i>Travaux préliminaires</i>	Test et constitution du référentiel de données	Achat du matériel. Test de la méthode sur plusieurs vallées.

3. PARTICIPATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Objectif 8 : Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEDDTL	7 <i>programmes en cours *</i>	6	5 (programme "Lacs sentinelles" non réalisé)

* 7 programmes (patrimoine naturel) en cours ou en projet :

- Programme « Prédateur-Proies » (PPP), programme d'intérêt national dont la fin est prévue au terme de l'année 2012

- Programme d'Inventaire Généralisé de la biodiversité (ATBI), dans le cadre du PIT 2010-2012, programme spécifique à poursuivre sous un angle « de la connaissance à l'action » recherche de financement en cours, dont la relance d'un projet transfrontalier...

- Soutien dans le cadre du PIT ATBI du Programme « Ozone », suivi des pollutions atmosphérique sur plusieurs essences forestières (Pin cembro, ..)

- Programme de « monitoring » Forêt et changement climatique (concertation en cours...)

- **Programme Gloria**, programme international de suivi à long terme de l'évolution des montagnes du monde de l'impact de changements climatiques sur la distribution altitudinale de la végétation

- **Programme « Econnect » (2009-2011)**, programme spécifique et transfrontalier (PNAM chef de file) sur les corridors écologiques (Trame Verte et Bleue) à poursuivre

- **Programme de recherche « RACE »** (Risk Assesment of Chytridiomycosis to European amphibian Biodiversity), champignon tueur des amphibiens (2009-2012) : adhésion à la phase 1 en 2011 = état des lieux du champignon dans les aires protégées

- **Programme « Lacs sentinelles »**, programme inter-espaces protégés (PNE, PNV, réserves de Haute-Savoie, PNR Queyras, ..) en cours de construction (conférence de lancement les 21 et 22 novembre 2011) et identification des partenaires financiers

+ 1 programme sur le patrimoine culturel :

- Soutien par le PIT Culture (ALCOTRA) du Programme PCR ou « Peuplement et Occupation du sol du Massif du Mercantour et de l'Argentera » au cours de l'holocène » (2010-2013)

Objectif 9 : Poursuivre la mise en œuvre du projet d'inventaire biologique généralisé (ATBI+M)

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Poursuivre la mise en œuvre du projet d'inventaire biologique généralisé (ATBI+M)	- Nombre de taxa étudiés au niveau d'un rang systématique (l'ordre*)	200 (10 000 espèces pour PNAM et PNM)	220	210
	- Nombre de protocoles de suivi (monitoring) mis en œuvre	0	2	2

(*) exemples : chez les Insectes, l'ordre des coléoptères, chez les Mousses celui des polytricales

4. ETUDES ET INGÉNIERIE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Objectif 10 : Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte

Cet objectif et son indicateur est commun à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		
		Ref. 2011	2013	2013
Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Nombre de projets soutenus par l'EP et en cohérence avec le projet de charte *	35	Conventions d'application : 10 Contrats de partenariat : 3	Pas de conventions d'application. 39 projets financés sur convention

** Pour l'année 2012, la cible correspond aux projets qui font l'objet d'une convention technique ou financière signée entre l'établissement et un porteur de projets (commune, association, opérateur privé, ..).*

A compter de l'année 2013, devaient être suivis d'une part le nombre de conventions d'application de la charte signées entre les communes et l'établissement public et d'autre part le nombre de contrats de partenariat signés entre des personnes de droit moral public ou privé et l'établissement public. Cependant, aucune convention d'application n'a pu être établie en 2013, aussi la méthode de calcul utilisée pour 2012 a été reportée pour 2013.

Observation sur le résultat 2013 : Les adhésions étant intervenues en milieu d'été 2013, et validées par le Préfet en août, il n'a pas été possible de finaliser les premières conventions d'application. La démarche sera conduite pour l'essentiel en 2014.

5. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

Objectif 11 : Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles			Résultats
		Ref. 2011	2012	2013	2013
Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel	Nombre total d'actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial*	54	63	67	67
	Dont Actions en faveur des espèces et peuplements	5	5	6	6
	Dont Actions en faveur des habitats	49	58	61	61
	Dont MAE-T	46 sites	51 sites	55 sites	48 sites
	unités pastorales avec plan de gestion en alpage	34	34	35	30
	exploitations avec contrat « prairies fleuries »	12	17	20	18
Dont Contrats forestiers	1	2	1	0	
Dont Zones humides (secteurs à enjeux)	1	2	2	6	
Lacs	1	3	3	10	

* actions achevées et évaluées.

Actions conduites sur les espèces et peuplements :

veille et évaluation des programmes de réintroduction // soutien aux plans d'actions nationaux sur les espèces (Gypaète / Bouquetin) ; fermeture de mine et/ou conservation granges+ ponts pour protection de peuplement de Chiroptères ; pose de flotteurs sur télésiège pour limiter les collisions Oiseaux de montagne (Tétras-lyre) ; veille et suivis d'une opération de translocation Bérardie laineuse; (réintroduction du Triton alpestre en projet et sous la contrainte de bonnes pratiques d'alevinage) ; veille et suivi sur les pollinisateurs

Actions conduites sur les habitats :

MAE-T Agro-pastoralisme (nombre de contrats en cours), contrats forestiers Natura 2000 (4 en prévision sur 3 ans), inventaire des zones humides et plan de gestion sur zones à enjeux (cœur + aire optimale d'adhésion) ; projet de restauration de lacs d'altitude en cœur de PNM (une dizaine de lacs sur les 3 ans)

Objectif 12 : Mettre en œuvre des interventions sur le patrimoine paysager en application de la charte

Objectif	Indicateur	Cibles			Résultats
		Ref. 2011	2012	2013	2013
Mettre en œuvre des interventions sur le patrimoine paysager en application de la charte	Projet transfrontalier*	Réflexion et pré-projet proposé au PNAM	Soumission du projet	Réalisation	Projet en cours

* ce projet dépend des cofinancements qui pourront être obtenus et des contraintes humaines et financières du PNAM

Objectif 13 : Identifier les zones et thèmes à enjeux et élaborer une stratégie d'intervention sur le patrimoine culturel

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Identifier les zones et thèmes à enjeux et élaborer une stratégie d'intervention sur le patrimoine culturel	Nombre de zones ou thèmes à enjeux identifiés	Création d'un observatoire de la culture	Capitalisation de l'expérience accumulée	** Capitalisation de l'expérience accumulée : finalisation des actions, création d'outils techniques ** Ébauche d'une stratégie en matière de patrimoine culturel – travail avec le CS du PNM

6. CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Objectif 14 : Disposer d'infrastructures de qualité

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Disposer d'infrastructures de qualité	Maintien du réseau d'infrastructures d'accueil (maisons sentiers) gérées et entretenues par l'EP (NB structures, km sentiers entretenus)			
	Sentiers :	120 km	120 km	235 km
	Maisons de parc, points d'accueil et refuges accueillant du public :	Travaux Bayasse en cours	2 MDP 2 refuges 1 point accueil	

Sentiers : l'objectif est d'entretenir la totalité du réseau de sentiers et de la signalétique inscrits au PDIPR en cœur de parc en 5 ans, soit 125 km par an, avec au moins 3 chantiers structurants sur des entiers emblématiques. La cible correspond aux kms de sentiers concernés par des travaux ayant fait l'objet d'une commande au cours de l'année considérée.

Maisons de parc, points d'accueil et refuges accueillant du public : nombre de structures dont la mise aux normes est achevée, en lien avec le SPSI.

Objectif 15 : Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	1	5	
	Dont sentiers*	1	0	
	Dont mise aux normes bâtiments**	0	5	

* La cible correspond aux projets qui sont engagés l'année considérée, c'est-à-dire engagement d'une étude préalable à la réalisation ou engagement de travaux ne nécessitant pas d'étude préalable.

** Mise aux normes achevée, voir objectif 14

7. PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'ANIMATION ET DE PÉDAGOGIE

Objectif 16 : Développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public*	20 000	22000	22584 **

* cet indicateur est plus englobant que celui du précédent contrat

** en comptant les animations scolaires (7767 élèves), les bénéficiaires de sorties découverte (1237 personnes) ou de projections/conférences (1496 personnes), plus 10% des personnes ayant été reçues dans les Maisons de Parc ou points info (10% de 120 843 personnes).

Objectif 17 : Maintenir le niveau de fréquentation des lieux d'accueil

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Maintenir le niveau de fréquentation des lieux d'accueil	Nombre de journées d'ouverture cumulées des maisons de parcs et des points d'information identifiés parc		+ 5 % (cumulatif)	1177

8. CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PÉDAGOGIE

Objectif 18 : Renforcer la communication, notamment locale sur le parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Renforcer la communication, notamment locale sur le parc national	Nombre de consultations sur le site Internet de l'établissement public*	150 000	160 000	200000
	Nombre de citations presse directement liées à l'activité de l'établissement public	650 **	750	869

* y compris le site commun PNM-PNAM sur les sentiers

Nb : 180 000 en 2010 a représenté un pic du fait des 30 ans du PNM et de l'année internationale de la biodiversité

** estimation de retombées pour 2011, calculées d'après nouveau mode d'étude ARGUS mis en place par Parcs nationaux de France courant 2010 : suivi presse d'après coupures qualitatives avec citation explicite et non plus citation simple de l'expression « Parc national du Mercantour » dans la presse écrite et web.

Objectif 19 : Diversifier les outils de communication / pédagogie et les cibles

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Diversifier les outils de communication / pédagogie et les cibles	Nombre d'outils créés par catégorie de cibles, en agglomérant tous les types de supports (outils numériques, éditions papier,...)	17*	18	23

* Subdivision en 2 catégories de publics-cibles : grand public (6 outils) et locaux (11 outils). Possibilité de subdiviser plus finement les cibles si nécessaire.

9. SOUTIEN ET MANAGEMENT

Objectif 20 : Développer la démarche d'écoresponsabilité au sein de l'établissement public

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Développer la démarche d'écoresponsabilité au sein de l'établissement public	Taux de réalisation du plan d'actions *	60 %	80,00%	75,00%

* action finalisée ou en cours de finalisation

Observation sur le résultat 2013 : Toutes les actions ne peuvent être mises en place du fait des contraintes fortes sur les crédits de fonctionnement de l'établissement, ainsi que sur les possibilités d'investissement (isolation des bâtiments...).

Objectif 21 : Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'Établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles			Résultats
		Ref. 2011	2012	2013	2013
Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'Établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens	Etat d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne (schéma et calendrier) et de sa mise en œuvre	<i>Travaux préparatoires</i>	Plan adopté en CA	Tenue du calendrier de mise en œuvre	Projet adopté en CA, première fiches de poste publiées

Objectif 22 : Optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles			Résultats
		Ref. 2011	2012	2013	2013
Optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement	Tableau de bord contrôle de gestion, mise en œuvre d'une programmation par priorités et d'un suivi des activités	<i>Réalisation d'un rapport d'auto-évaluation (outil du Ministère du Budget)</i>	Définition des objectifs et des indicateurs à suivre + réalisation de tableau de bord	Travail sur la programmation des activités	Travail sur la programmation des activités

Objectif 23 : Mettre en œuvre concrètement le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2010-2015

Objectif	Indicateur	Cibles			Résultats
		Ref. 2011	2012	2013	2013
Mettre en œuvre concrètement le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2010-2015	Nombre converti en % de locaux administratifs (usage de bureau ou local de service*, mais n'accueillant pas de public) ayant fait l'objet d'une mise aux normes achevée / nombre prévu dans le SPSI	<i>Début des audits, Mises aux normes électriques, Etude du nouveau Siège</i>	10 % Audits refuges de service	40 %	15,00%

* Etude nouveau Siège (dont le montage technique et financier n'aboutira qu'en 2015) + 9 refuges de service. Les bureaux de secteurs sont soit pris à bail, soit situés dans une maison de parc (voir objectifs 14 et 15).

Observation sur le résultat 2013 : Faute de crédits spécifiques, les travaux de mise aux normes n'ont pas pu être réalisés dans la plupart des locaux du PNM le nécessitant.

Objectif 24 : Mettre en œuvre concrètement le Schéma Directeur du Système d'Information

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2013	2013
Mettre en œuvre concrètement le Schéma Directeur du Système d'Information	Nombre de projets communs réalisés par an	<i>Finalisation SDSI</i>	PNF à définir	

Annexes

Annexe 1 : Arrêtés du directeur pris en application des décrets n°2009-436 et n°2012-1541

N°	Objet
2013-02 du 3 juin 2013	Circulation stationnement Moutière-Sestrière
2013-03 du 3 juin 2013	Survol (abrogation de l'arrêté survol motorisé)
2013-04 du 3 juin 2013	Voies d'escalade (abrogation)
2013-05 du 3 juin 2013	Circulation stationnement Salèse-Peyreblanque (abrogation)
2013-06 du 3 juin 2013	Sports en eau vive (abrogation)
2013-07 du 3 juin 2013	Survol aéronefs non motorisés vol à voile
2013-08 du 3 juin 2013	Bivouac
2013-09 du 3 juin 2013	Merveilles
2013-10 du 3 juin 2013	VTT
2013-11 du 17 juillet 2013	Vol libre

Annexe 2 : Chantiers d'entretien des sentiers et signalétique

LOCALISATION (COMMUNE)	REFERENCE DU SENTIER	NATURE DE L'INTERVENTION	LONGUEUR RESTAUREE (ml)	NBRE & TYPES OUVRAGES PARTICULIERS	PRESTATAIRE (ou réalisation secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT (Euros)
TENDE	Val d'Enfer b 89 à b 90	OUVRAGES EN PIERRES SECHES - Facilité l'accès aux visiteurs par le sentier plutôt que par la piste carrossable empruntée par les taxis. Sécurisation et confort de marche - reprofilage, marches, élargissement à 1 mètre, déroctage, calades, murs soutènement, sorties d'eau	382	94 marches / 1 mur de soutènement / 91 m ² de reprise de profil / 2,5 m ² de calade + 14 j/h de travaux divers	MAP	PNM	30 615 €
TENDE	Valmasque b 374 à PK 747	Améliorer le confort et la viabilité du sentier pour favoriser le ravitaillement avec des ânes du refuge de Valmasque	1000	1000 m ² de reprise de profil manuelle + 3m ² de calade	MAP	PNM	15 177 €
BELVEDERE	Passerelle du Countet	Remplacement d'un pont routier en bois (en partie incendié en 1980) et devenu dangereux par une passerelle en bois		1,60 m de large	ONF	PNM	19 120 €
BELVEDERE	Vallon Autier	Reprise du profil du sentier au niveau du franchissement du vallon suite aux fortes pluies de novembre 2012	85		ONF	PNM	1 387 €
ST MARTIN VESUBIE	Sentier Erps et rive droite de la cascade de l'Estrech	Evacuation de très gros châblis suite à un très gros coup de vent	2500		ONF	PNM	1 387 €
VALDEBLORE	Col de Barn, sous passerelle 1927 m	OUVRAGES EN PIERRES SECHES - Evacuer une entrée d'eau très importante sur le chemin	25	4 revers d'eau de 3ml	MAP	PNM	4 353 €
VALDEBLORE	b 269 à b 270 / sous Camp Soubran et départ lac Nègre	OUVRAGES EN PIERRES SECHES - Consolider et améliorer le confort de marche de ce sentier repertorié TRANSFRONTALIER parmi les plus fréquentés du PNM	552	86 marches / 15 m ² de calade / 1 mur de soutènement / 5 revers d'eau / 110 M ² de reprise de profil	MAP	PNM	35 387 €
ST SAUVEUR SUR TINEE	Vallon Nègre	Fragmenter et évacuer d'énormes blocs rocheux barrant le sentier aval d'accès au hameau de Molières	200		ONF	PNM	7 188 €
ROUBION	Accès au refuge de Longon - Les Chambrettes b279 / b278	OUVRAGES EN PIERRES MACONNEES - Consolider et améliorer le confort de marche de ce sentier menant à un refuge communal ouvert au public	66	9 murs de soutènement en pierres maçonnées	ONF	PNM	8 546 €
ST ETIENNE DE TINEE	Démontage et remontage Passerelle point côté 1870 m	Opération annuelle consistant à mettre en protection une grosse passerelle très sujette aux avalanches			FUN TRIP	PNM	1 410 €
ALLOS	Rive gauche et rive droite	9ème et dernière tranche de restauration du sentier du tour du lac d'Allos - Cette année reprise de profil mécanique à la mini pelle - Total sur 9 ans 195.000 €	3200		ONF	PNM	8 460 €
COLMARS LES ALPES	150 mètres sous le col	Fragmenter et évacuer un gros bloc de 5 m ³ barrant le chemin d'accès aux lacs de l'Encombrette et empêchant le passage d'animaux bâtés (berger et itinéraire AMM)			ONF	PNM	1 387 €
LARCHE	Lac du Lauzanier	OUVRAGES EN PIERRES SECHES + BOIS - Consolider et améliorer le confort de marche de ce sentier menant à un lac très fréquenté - Remplacement de la passerelle	920	1 passerelle et ses 2 culées / 900 ml de reprise de profil à la mini pelle / 14 m ² de calade / 1 mur de soutènement maçonné en pierres / 1 soutènement de 16 ml en caisson bois autoporté	ONF	PNM	24 983 €
UVERNET FOURS	Passerelle GR56 en aval de la jonction torrent du Bachelard et du ravin de Sanguinerette	Achat du bois scié (la pose est faite en régie par les agents, voir le document fiches bilan du secteur)		1	REGIE	PNM	1 221 €
			8 930				160 621 €

MAINTENANCE « entretien classique, confié à l'entreprise »						
VESUBIE	35 journées homme	39970		ONF	PNM	12 139 €
MOYENNE TINEE	44 journées homme	34700		MAP	PNM	15 260 €
HAUTE TINEE	28 journées homme + 500 ml de débroussaillage - Reste à livrer 14 j/h en 2014	30804		ONF	PNM	15 763 €
Sous total repris dans onglet Maintenance		105 474				43 162 €
TOTAL PNM - EQSE		114 404			TOTAL PNM - EQSE	203 783 €

COMMUNES	Nbre de journées homme par commune						S/tot. Sentiers + Signal. / commune	Distance traitée en mètres linéaire par commune
	Travaux sentiers			Travaux signalétique				
	Ouvriers	Agents PNM	S/tot. Sentiers	Ouvriers	Agents PNM	S/tot. Signal.		
TENDE	30	3	33	8	4	12	45	17 000
FONTAN	4	1	5	0	0	0	5	4 000
SAORGE	4	0	4	0	0	0	4	3 000
BREIL	4	0	4	4	2	6	10	6 000
SOSPEL	0	0	0	0	0	0	0	0
MOULINET	8	1	9	8	4	12	21	7 000
LA BOLLENE	0	0	0	0	0,5	0,5	0,5	0
BELVEDERE	8	0	8	0	3,25	3,25	11,25	10 114
ST MARTIN VESUBIE	24	0	24	22	6,25	28,25	52,25	21 104
VALDEBLORE	4	1,5	5,5	0	0,5	0,5	6	8 752
RIMPLAS	0	0	0	0	0	0	0	0
ST SAUVEUR	15	0	15	0	0	0	15	12 250
ROURE	14	0	14	0	0	0	14	14 400
ROUBION	10	0	10	0	0	0	10	8 050
ISOLA	0	0	0	0	0	0	0	0
ST ETIENNE	14	7	21	0	7	7	28	18 328
ST DALMAS	16	0	16	0	3,5	3,5	19,5	9 516
BEUIL	2	1	3	0	0	0	3	2 730
PEONE	4	0	4	0	0	0	4	2 960
GUILLAUMES	4,75	7	11,75	2,75	2,5	5,25	17	4 567
CHÂTEAUNEUF	2,5	4	6,5	1	1	2	8,5	40
ENTRAUNES	33	19,5	52,5	5,25	3,75	9	61,5	27 083
COLMARS	0	0	0	4	0	4	4	0
ALLOS	34,75	3	37,75	7,75	0	7,75	45,5	35 869
UVERNET	0	42,5	42,5	0	17	17	59,5	18 765
JAUSIERS	0	0	0	0	14	14	14	0
LARCHE	0	20,5	20,5	0	8,75	8,75	29,25	3 037
TOTAUX	236	111	347	62,75	78	140,75	487,75	234565

SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION (COMMUNE)	SENTIER / LIEU CONCERNE / THEME	NATURE DE L'INTERVENTION	NBRE DE PANNEAUX (fabriqués ou conçus ou gravés)	PRESTATAIRE (ou pose secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT (Euros)
MULTI	TOUS SECTEURS	Gravure de panneaux directionnels	85	CRONIER GRAVURES	PNM	1 323,00 €
MULTI	TOUS SECTEURS	Divers achats et maintenance sauf PIS			PNM	1 454,98 €
MULTI	DIVERS PANNEAUX P.I.S.	Conception graphisme / Fabrication de panneaux stratifiés : remplacement de panneaux, réactualisation des fichiers	20	PIC BOIS	PNM	17 533,00 €
MULTI	Panneaux et balises sur le dérangement de la Faune	Conception graphisme	5	AdS / F. Hemery	PNM	1 020,00 €
MULTI	Panneaux et balises sur les chiens de protection de troupeaux	Conception graphisme	2	AdS	PNM	777,40 €
ALLOS	Panneaux faune Laus	Conception graphisme	1	AdS + Pic Bois	PNM	1 300,00 €
MULTI	Panneaux bâtiments PNM	Conception graphisme	10	R. Xiberras	PNM	722,25 €
			123		SOUS TOTAL	24 130,63 €

- POINTS D'INFORMATION SIGNALÉTIQUE (PIS) DU PARC ET VALLEENS

LOCALISATION (COMMUNE)	SENTIER / LIEU CONCERNE	NATURE DE L'INTERVENTION	NBRE DE PANNEAUX (fabriqués ou conçus ou gravés) ET POSES	PRESTATAIRE (ou pose secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT
VALBERG / BEUIL	Accès routier vers ZC / ESPAUL	Mise en place d'un P.I.S. à 4 panneaux + plateforme et murets en pierres de calcaire maçonnées	4	ATELIERS DU SENS / MAP / PIC BOIS	PNM	17 875,00 €
GUILLAUMES	Bouchanières	Mise en place d'un P.I.S. à 2 panneaux en 1/2 de format sur pupitres sur empièrrement	2	ATELIERS DU SENS / PIC BOIS	PNM	850,00 €
SOUS TOTAL						18 725,00 €
TOTAL EQSI						42 855,63 €

Annexe 3 : Actions de sensibilisation et d'accueil du public

Sorties découverte organisées par les secteurs en 2013

SECTEUR	NBRE DE SORTIES ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES	COMMENTAIRES
HAUTE UBAYE	3	46	Les bouquetins – découverte du PNM	Sortie pour la FDN + sortie avec des élèves de l'internat d'excellence
ROYA	4	72	Fête de la Nature 2013 - A Saorge le 22/05/2013 Les orchidées et les petites bêtes 8 pers (locaux) - Tende le 25/05/2013 Inauguration de l'Hôtel à insectes réalisé par école primaire de Tende 15 enfants + 5 parents - Tende – La Minière le 26/05/2013 Le monde des Minuscules 2 pers Journée Portes Ouvertes à Fontanalbe 15/09/2013 22 pers (résidents des maisons de retraite de La Brigue et CAT de St Dalmas) 25 pers sur le site	La Fête de la Nature en partenariat avec les AEM de la Vallée Journée Portes Ouvertes en partenariat avec MGD , le SLAM 4x4, le Lazaret
MOYENNE TINEE	4	136	PNM, Faune, milieu naturel, découverte de la montagne...	Fête de la nature, sortie écoles, sortie collège, animation sur les pistes de ski d'Isola 2000
HAUT VERDON	6	330	brame cerf, fdn papillons, rando accompagnée lac, rando contée	participation au festival de contes et fête du bois
HAUT VAR	5	196	Journée de la raquette, fête de la nature, brème, rando naturaliste...	
HAUTE TINEE	15	300	fête de la nature/observation de la faune sauvage sur le domaine skiable d'Auron/Observation de la faune sauvage à St dalmas/découverte PNM en randonnée/sortie au Parc Alpha. Sensibilisation/maraudage route de la Bonette (conflits d'usages, qu'est-ce qu'un PN ?...)	observation de la faune sauvage à St Dalmas soit pour tout public soit avec le foyer de la couronne d'or de Cannes (réfugiés politiques mineurs). Sessions de 2 heures (sauf fête de la nature ½ journée). Centre Eterlou, ballade à la journée.
VESUBIE	17	157	La forêt – Les marmottes	
TOTAL	54	1237		

Conférences, projections organisées par les secteurs en 2013

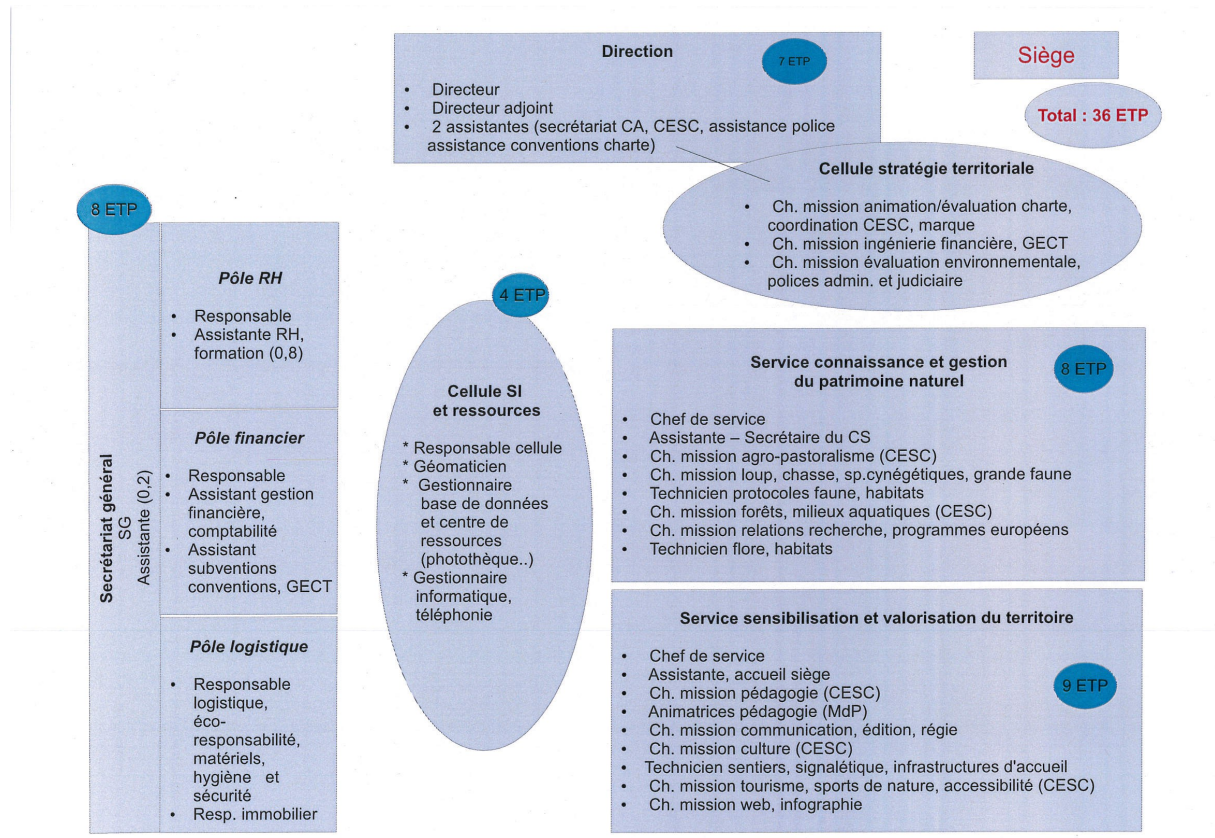
SECTEUR	NBRE DE CONFERENCES ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES
HAUT VAR	10	247	gypaète, tétras, reptiles, brame du cerf, chamois, flore...
HAUTE TINEE	20	300	faune, flore, géologie, randonnées, paysages, loup, bouquetin, insectes...Projections et animation en refuge (géologie).
ROYA BEVERA	15	380	<ul style="list-style-type: none"> - Tende Médiathèque Fabienne le 20/02/2013 - Animation ichtnologie – Rencontre avec un garde = 3 pers (locaux) - maison de retraite de La Brique le 21/5 25 personnes - Breil – Bibliothèque - Le 27/05/2013 - Le loup - 24 enfants (classe de CM2) - Monastère de Saorge le 02/06/2013 - Rendez-vous aux jardins - Projection Loup = 30 pers - Sospel – ADTRB centre de Formation BPJEPS et BAPAAT - Projection PNM – le 17/06/2013- 10 pers - Moulinet – Le Chamois - Conférence de l'été le 06/07/2013- 26 pers (locaux et touristes) - Sospel – Les Oiseaux - Conférence de l'été le 15/07/2013 - 12 pers (locaux et touristes) - Saorge – Le Loup - Conférence de l'été le 20/07/2013 - 60 pers - Breil – Les Oiseaux - Conférence de l'été le 21/07/2013 - 18 pers (locaux et touristes) - Fontan – Le Chamois - Conférence de l'été le 02/08/2013 - 25 pers (locaux et touristes) - Moulinet – Les suivis faunistiques – Conférence de l'été le 09/08/2013 - 42 pers (locaux et touristes) - Breil sur roya – Le métier de garde - Conférence de l'été le 11/08/2013 - 12 pers (tout public) - Sospel – hôtes de nos montagnes - Conférence de l'été le 19/08/2013 - 33 pers (tout public) - Neige et Merveilles – Des parcs et des hommes Projection pour un groupe d'enfants de la Métropole le 21/08/2013 - 20 enfants 10-12 ans - Saorge – Le Chamois - Conférence de l'été le 22/09/2013 - 7 pers (locaux)
VESUBIE	7	152	La forêt – le chamois
HAUT VERDON	7	326	Tétras-lyre, gypaète, lac d'Allos
MOYENNE TINEE	3	68	grenouille, écureuil, marmotte...
UBAYE	9	270	Les paysages du PNM, Les petites bêtes, Les vautours, Le Gypaète + 1 stand avec l'OT de Praloup
TOTAL	61	1496	

SECTEUR	STRUCTURES SCOLAIRES	NBRE TOTAL DE CLASSES CONCERNEES	EXEMPLE DE THEMATIQUES TRAITÉES	NBRE ELEVES BENEFICIAIRES	NBRE DE JOURNEES ELEVES	COMMENTAIRES
HAUTE TINEE	EP st etienne	6	eau sous toutes ces composantes et déchets	135	2 (total 12)	
	collège J Franco	4	lecture de paysage, biodiversité, loup/métier de l'environnement (orientation)	90	1 à 3	
	Maison Familiale Rabuons	?	projections à la demande	3200		Pas de mobilisation d'agent. Effectif concentré sur l'été mais visites toute l'année.
	Ecole des neiges	20	métier de garde	500	12	2 heures
	Autres écoles ou collège					
UBAYE	Scolaires de l'AOA : Ecoles Meyronnes Larche = 0 Jausiers = 3 cl + 2 matern Uvemet-Fours = 2 cl + 1 matern	1	La biodiversité – le gypaète – ripisylve – milieux secs d'adret – milieu montagnard – animaux de montagne	30	15	Mise en place du sentier d'interprétation et inauguration en présence des élèves
	Lycée & Collège hors AOA à Barcelonnette	7	L'aigle – le milieu montagnard – le loup – les métiers d'ATE et TE	150	415	Accompagnement de l'ensemble des classes de 6ème du collège + intervention au forum des métiers
	Classes transplantées : Jausiers - ODELVAR, Bayasse,					
	Lycée de Carnejane (Digne) et autre	1	élevage et prédation	23	12	Intervention avec la chambre d'agriculture du 04 auprès d'élèves de lycée agricole du Bas-Rhin
	Toutes écoles primaires de la vallée de l'Ubaye					
	Autres actions de formation	1	adaptation hivernale, traces d'animaux	12	36	Interventions dans le cadre de l'Unité de formation initiale des AEM
HAUT VAR CIANS	EP Guillaumes	2	La Forêt	29	2	
	EP Entraunes	1	La Forêt	12	2	En 3 interventions
	EP Daluis	1	La Forêt	7	2	
	EP Beuil	2	La Forêt	27	1	
	EP Valberg	4	La Forêt	73	2	
	EP du Canton	10	Journée des enfants : la Forêt	170	1	
	Ecole des Neiges	58	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1296	1	
	PEP	65	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1433	1	
	écoles en visite journalière	2	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	26	1	
VERDON	EP Colmars	2	forêt, rallye nature	24	2	
	EP Allos					
	EP La Foux					
	EP Thorame	2	forêt, rallye nature	26	2	
	Scolaires du 04					
MOYENNE TINEE	Scolaires hors 04 en visite	1	PNM, nature, éducation à l'environnement	25	0,5	
	Ecole primaire Isola	1	Découverte de la montagne	24	3	sortie sur 3 jours
	Ecole Primaire Isola 2000	2	Découverte de la montagne	18	3	sortie sur 3 jours
	Ecole primaire St Sauveur	2	0	0	0	Pas d'intervention en 2013
	Collège St Sauveur	2	Découverte du PNM, milieu naturel et de la vie en groupe	50	2	sortie terrain en Vésubie
	Classe extérieure « Prévention de la délinquance »	1	PNM, métiers « garde-moniteur » avec la fonction Police.	25	1	Adolescents de 14 à 18 ans. PNM et la fonction Police des agents de l'Environnement. Au Foehn à Isola.
VESUBIE	Collège St Sauveur	3	Présentation métier « garde-moniteur »	85	2	Forum des métiers – 6è et 3è
	Toutes écoles Vésubie	19	la forêt	129	20	
ROYA	Collège de Sospel	1	Présentation du métier de garde 1/2j	25	12,5	dans le cadre de l'orientation des élèves en classe de 3ème
	EP Saint Dalmas de Tende	rien de programmé				
	EP Tende	4	En classe et sur le terrain : Les Insectes 2j	65	130	identification et connaissance des insectes avec finalité de réaliser un hôtel à insectes inauguré pour la fête de la nature mai 2013
	Collège de Saint Dalmas de Tende	3	- Sortie terrain : la faune de montagne - Sortie terrain : le parc du Mercantour et la notion d'espace protégé – 2j	40	80	
	Collège ERS Établissement de réinsertion scolaire Saint Dalmas de Tende	rien de programmé				
	EP Breil sur Roya	3	Animation autour de l'expo forêt (2 classes) Présentation générale du PNM + métier de garde (1 classe)	69	34,5	temps de préparation : ½ journée – 2 agents (2 classes) temps de préparation : ½ journée (1 classe)
	Collège de Breil sur Roya	1	Sortie terrain : Écocitoyenneté	15	15	nettoyage Lac des Grenouilles Observation des différents type de pollution
	EP Saorge / Fontan	2	Animation pelotes de réjection 1/2j	28	14	
	EP Moulinet	rien de programmé				
	EP Sospel	4	Présentation générale du PNM et Du secteur + métier de garde- 4 demi-jo 1 journée terrain	100	70	Préparation pour le garde : 3 jours
	Formation ADTRB / BAPAAAT	1	En classe : Présentation générale Du PNM – 1/2j	15	7,5	
	Centre de loisirs de Breil sur Roya	1	La préhistoire	16	16	niveau primaire
TOTAL		230		7767		

Annexe 4 : Organisation cible – Principes

Principes organisationnels	Principes de fonctionnement
<p>1. Pouvoir faire face aux évolutions futures : évolutions du budget et du plafond d'emplois, nombre d'adhésions, actions figurant effectivement dans les conventions et partenariats d'application de la charte, évolution de la coordination inter-parc</p>	<p>A. Construction, partage et adhésion à la stratégie de l'établissement</p>
<p>2. Assurer une grande proximité au territoire, sur les deux départements : assurer un lien institutionnel de qualité avec les acteurs locaux, maintenir et mobiliser une connaissance transversale du territoire, agir dans des logiques partenariales, être accessible pour faciliter les relations entre l'établissement et ses partenaires.</p>	<p>B. Pilotage effectif par chaque échelon hiérarchique, pour chaque unité de travail</p>
<p>3. Conforter un siège au rôle stratégique, de pilotage et d'expertise technique en appui aux actions sur le territoire et des équipes de terrain opérationnelles sur des champs larges [complémentarité entre siège et représentations territoriales]</p>	<p>C. Maintien de notre capacité au travail transversal, entre unités de travail, de façon structurée</p>
<p>4. Confirmer ou affirmer la légitimité du Parc</p>	<p>D. Maîtrise du calendrier et de la charge de travail</p>
<p>5. Garantir la continuité géographique de l'action : agir dans une logique de solidarité entre cœur et aire d'adhésion, notamment solidarité écologique, et confirmer l'engagement transfrontalier du Parc</p>	<p>E. Rationalisation des moyens : maîtrise du volume des tâches non productives (transports, maintenance, réunions inefficaces)</p>
<p>6. Faire coïncider les moyens humains avec les modes d'intervention, maintenir un équilibre entre polyvalence et technicité : 3 catégories d'intervention ont été identifiées → Parc moteur de la mise en œuvre, à l'initiative des actions et principal acteur → Parc partenaire d'actions définies par d'autres, ou conjointement, apportant avant tout de l'expertise technique → Parc en soutien sur des activités portées par d'autres, via la mise en relations des acteurs, l'identification d'experts externes</p>	<p>F. Cohérence de l'activité à l'échelle de chaque poste permettant notamment d'atteindre le niveau de technicité requis pour assurer la légitimité de l'action du Parc</p>

Annexe 5 : Organisation cible – Schéma d'organisation retenu par le Conseil d'administration



Services territoriaux

Total : 45,5 ETP

